

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1896 - 3 décembre 2004 - prix : 1 €

Révolte en Ukraine



**Colère populaire
et risque
d'éclatement**

p. 3 et 16

Amiante

Des milliers
de morts,
des patrons
protégés

p. 6 et 7

IVG

La barbarie
d'avant la
loi Veil

p. 12

Afrique

La prétendue
mission
civilisatrice
de la France

p. 8

Côte-d'Ivoire

C'est bien l'armée française qui a tué

p. 2 et 9



Leur société

- p 4 ■ La CGT et la lutte contre les licenciements
■ Claude Jurquet nous a quittés
- p 5 ■ Le Sarko-cirque
■ Des capitalistes très intéressés par la presse
■ Rénovation des ascenseurs
- p 6 ■ Dunkerque : les victimes de l'amiante ne se résignent pas
■ Transports parisiens, quel nouvel élan...
- p 7 ■ Amiante : Des milliers de morts, des patrons protégés.
■ « Pré-retraite amiante » à l'Alsthom Belfort
- p 10 ■ Un recul imposé à AZF
■ Un environnement explosif à Cherbourg
- p 11 ■ 30^e anniversaire de l'IVG
■ Manifestation à Marseille contre l'assassinat de Ghofrane.

Tribune

- Ukraine : ni orange, ni bleu... il faut voir rouge !

Dans le monde

- p 8-9 ■ Afrique
■ La prétendue « œuvre civilisatrice » de la France.
■ Les incessantes interventions de l'armée française.
■ 23 novembre à Paris, solidaires de nos frères des classes laborieuses de Côte d'Ivoire.
- p 10 ■ Chirac en Libye
■ Italie : mécontentement social et petits calculs syndicaux.
■ Chine : la mine a encore tué !
- p 16 ■ Ukraine : colère populaire et risque d'éclatement du pays.

Dans les entreprises

- p 13 ■ SNCF, le 25 novembre, et après ?
■ Course aux profits et licenciements à Thalès.
- p 14 ■ Grève à l'informatique à Schneider Electric - Grenoble
■ Grève des transports en commun à ST-Nazaire
- p 15 ■ Déménagements en série à Axa
■ Débrayage à Siemens - VDO Toulouse.

Le 9 novembre, c'est bien l'armée française qui a tiré

«Les soldats français ont été amenés à tirer. Ils ont effectué des tirs de sommation et, dans certains cas, ont été amenés à faire un usage total de leurs armes à feu. Il n'y avait pas moyen de faire autrement ». Voilà ce que la ministre de la Défense Alliot-Marie a avoué dimanche 28 novembre, à l'émission du Grand Jury RTL-Le Monde à propos de la fusillade du 9 novembre à l'hôtel Ivoire, à Abidjan. Mais ces aveux arrivent bien tardivement, à un moment où il devient difficile de cacher des faits qui sont désormais avérés.

«Il y a sans doute eu quelques victimes», ajoute-t-elle, montrant ainsi tout le mépris de cette représentante de l'impérialisme français pour la population ivoirienne. Car d'après les informations recueillies par

les hôpitaux et des organisations humanitaires comme Médecins sans frontières ou le Comité international de la Croix-Rouge, les victimes se chiffrent par dizaines. Le colonel de la gendarmerie ivoirienne, présent lors de la manifestation du 9 novembre, raconte que les militaires ont tiré «directement sur la foule» et «sans sommation». À son arrivée sur place, vers 14 heures, le chef des troupes françaises lui a dit : « Mes barbelés de sécurité sont franchis, la foule s'excite. Si dans vingt minutes ils ne nous laissent pas partir je vais tirer ». Les militaires français ont finalement tiré, « des tirs tendus au Famas (fusil d'assaut). Ce n'était pas une fusillade au hasard. C'est sur ordre du chef de corps (de l'armée française). Et il n'y pas eu de sommation.(...) La fusillade a duré vingt minutes » poursuit ce colonel de gendar-

merie ivoirien qui reste cependant plus discret sur le fait que la foule en colère l'a ensuite pris à partie, lui et ses gendarmes, pour avoir laissé l'armée française tirer sur des manifestants désarmés.

Des témoins confirment la présence d'un déploiement impressionnant de plusieurs dizaines de chars, de voitures équipées de mitrailleuses et de militaires l'arme au poing, prêts à tirer dès le tout début de cet après-midi du 9 novembre. Vers 16 heures, alors que les manifestants étaient encore plus nombreux, les premières rafales sont parties et les militaires ont été les premiers et les seuls à tirer.

L'armée française a eu la gâchette facile contre les Ivoiriens, elle qui ne s'est jamais opposée aux massacres ethniques qui ont fait des milliers de morts dans le pays depuis des années. Loin d'atténuer les conflits, ou de « faire en sorte que ce pays ne se divise pas en deux » comme le prétend Alliot-Marie, elle ne cesse de les aggraver.

sente en Côte-d'Ivoire pour assurer la sécurité des « ressortissants » français, nous dit-on. Comme à chaque fois, on couvre des exactions sous le prétexte d'une intervention prétendument humanitaire. Mais si ces Français qui représentent pour la plupart des intérêts de groupes commerciaux, industriels ou financiers de l'Hexagone sont tellement menacés, pourquoi ne les rapatrie-t-on pas définitivement ? Et si, dès le lundi 29 novembre, certains d'entre eux ont commencé à retourner en Côte-d'Ivoire, n'est-ce pas parce que ce sont ces intérêts, précisément qui commandent ?

L'armée française comme les Français vivant là-bas qui représentent les Bouygues, Bolloré et d'autres plus petites entreprises n'ont rien à faire en Côte-d'Ivoire, ni dans les autres pays d'Afrique où ils sont. Alors, encore une fois... dehors !

Aline RETESSE

L'armée française serait pré- **Voir nos articles en pages 8 et 9.**

Au sommaire de Lutte de Classe n° 84 (novembre 2004)



Côte-d'Ivoire

Dans l'engrenage de la politique de l'impérialisme français.
Quand une partie de l'extrême gauche fait la cour aux islamistes.

Israël-Palestine

Evacuer Gaza pour continuer l'oppression.

Haïti

Les quartiers pauvres entre le banditisme des partisans d'Aristide et les exactions policières.

Guadeloupe

Grèves et manifestations pour s'opposer à l'intimidation judiciaire au service du patronat.

États-Unis

La participation des Démocrates au bilan de Bush

Guerre du Darfour

Hypocrisie et responsabilités de l'impérialisme

Tribune de la minorité :

Un syndicalisme de prévention des conflits ?
Prix : 1,50 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

« Contre le chômage et la précarité, pour la justice sociale »

Sur ces thèmes, les associations de chômeurs et de travailleurs précaires (AC !, Apeis, CGT Chômeurs, MNCP) appellent à manifester le samedi 4 décembre 2004. Le rendez-vous est fixé à 14 heures, Place de Clichy. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 29 novembre 2004



En Ukraine, ce pays à l'est de l'Europe, issu de l'éclatement de l'Union soviétique, dominé par des clans politiques de l'ancienne bureaucratie, une partie de la population n'a pas accepté les résultats d'élections manifestement truquées. Elle est descendue dans la rue et, depuis une dizaine de jours, des centaines de milliers de personnes occupent en permanence le centre de la capitale, Kiev, et refusent que le candidat du pouvoir soit reconnu vainqueur.

Comme le montre l'affolement du milieu dirigeant, ces députés et ces médias auparavant pro-gouvernementaux qui tournent leur veste, l'intervention de la rue a été efficace. Elle démontre en tout cas que, quand une population est déterminée à s'opposer à un pouvoir corrompu, elle a les moyens de le faire.

L'homme qui cristallise sur son nom la force venant de la rue ressemble cependant par toute sa carrière politique au candidat du pouvoir en place. Les deux sont issus de l'ancienne bureaucratie soviétique. L'un est le Premier ministre en exercice ; l'autre, le candidat de l'opposition, a été Premier ministre il y a quelques années. Ils ont tous les deux servi le même président et ont participé à son pouvoir corrompu. Leur seule différence, c'est que, pendant que l'un cherche le soutien de la Russie, l'autre a choisi, dans sa campagne électorale, de se présenter pro-occidental et pro-européen.

A en juger par ce que montrent les télévisions d'ici et à ce qu'en rapporte la presse, toutes très favorables à ce qu'elles appellent la « révolution orange », la population mobilisée a bien des illusions. Illusions dans le candidat de l'opposition. Illusions dans la perspective de l'intégration dans l'Union européenne qu'il promet.

L'espoir des manifestants est que, si leur candidat est proclamé élu, cela ouvrira le chemin vers une évolution démocratique du régime, avec moins de corruption, moins de censure, avec aussi l'espoir que les changements politiques apporteront un niveau de vie qui se rapproche de celui de l'Europe occidentale.

Ils risquent d'être malheureusement déçus pour l'une comme pour l'autre.

On se souvient de l'enthousiasme avec lequel une partie de la population russe avait naguère porté au pouvoir Boris Eltsine qui, pour parvenir au sommet, avait joué sur les mêmes sentiments sur lesquels joue le chef de l'opposition en Ukraine. Eltsine avait réussi à évincer du pouvoir son rival Gorbatchev. Il n'avait pas apporté la démocratie, mais seulement un pouvoir aussi faible que corrompu et l'éclatement de l'URSS. Il n'avait pas apporté la liberté pour tous mais seulement celle pour les hauts bureaucrates de piller les richesses du pays. Et l'économie de marché, qui avait été alors présentée comme la condition même de la démocratie, si elle a rempli de produits nombre de magasins, n'a pas donné à la majorité de la population les moyens de les acheter et a empiré la situation de beaucoup.

Les dirigeants de l'opposition ukrainienne se disent pro-européens. Mais l'Union européenne n'envisage que la vassalisation de l'Ukraine, pas son intégration. Et la lutte pour le pouvoir des deux candidats rivaux est lourde, de surcroît, de la menace de l'éclatement du pays en deux États. Ce qui serait un recul considérable, même s'il ne s'accompagnait pas d'un conflit armé.

Alors, l'espoir pour l'Ukraine n'est certainement pas dans la politique des deux clans rivaux pour le pouvoir. Il n'est pas non plus dans les manœuvres politiques de leurs protecteurs respectifs, les dirigeants russes d'un côté et les dirigeants du monde occidental de l'autre.

L'espoir est dans la mobilisation elle-même. Il est dans le fait que ces centaines de milliers de femmes et d'hommes qui, dans leur lutte contre le pouvoir corrompu, se sont rendus compte de la force que représente la population mobilisée, prennent aussi conscience qu'ils peuvent aller au-delà du choix entre deux cliques politiques que finalement pas grand-chose ne sépare, et parvenir à la conscience que la population elle-même peut contrôler le pouvoir et prendre en mains la gestion de l'économie, au lieu de laisser des clans bureaucratiques la piller et une petite minorité s'enrichir.

Arlette LAGUILLER

Les ministres passent, le chômage reste

Le nouveau ministre des Finances du gouvernement Raffarin, Hervé Gaymard, s'est livré dès son intronisation à quelques vagues déclarations de principe, adaptées à sa nouvelle fonction et bien dans la ligne de cette équipe toute dévouée au service du patronat.

Il a assuré, nul n'en doutait, que le gouvernement allait « continuer de baisser les impôts et les charges sur les entreprises », en « continuant de faire des économies sur le train de vie de l'État ». Traduisez : des cadeaux aux entreprises et des économies sur le service public. Une autre « priorité » affichée est de « supprimer les obstacles à la croissance et donc à

l'emploi », le nouveau ministre se réclamant d'ailleurs du prétendu pari de Raffarin - faire baisser de 10 % le nombre des chômeurs... l'an prochain. Et, pour y parvenir, « le volontarisme en économie est très important », a-t-il déclaré, ajoutant une touche personnelle.

Ironie du calendrier, le ministère du Travail publiait le lendemain de la prise de fonction du nouveau superintendant les statistiques mensuelles du chômage dans le pays. Les chiffres sont évidemment toujours aussi sombres : même si les statistiques officielles affichent une très légère diminution du nombre des sans emploi,

moins 0,1 % en octobre par rapport à septembre, elles ne peuvent dissimuler les 2 444 300 chômeurs dits « de catégorie 1 » (immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein). De plus, si elles tiennent compte des travailleurs qui ont exercé une activité « de plus de 78 heures dans le mois » - la « catégorie 6 » -, le nombre total de sans-emploi dépasse 2,9 millions. De toute façon, d'une année sur l'autre, et même en appliquant les catégories définies par l'administration afin de dissimuler une partie des chômeurs totaux ou partiels, les faits sont là : le nombre de travailleurs sans emploi a

augmenté de 1,7 % depuis octobre 2003, et plus encore les chômeurs de longue durée (4,1 % de plus en un an). C'est ainsi que 756 800 travailleurs sont au chômage depuis au moins un an et, ce qui est particulièrement dramatique pour des milliers de familles, le nombre de celles et ceux qui pointent à l'ANPE depuis deux à trois ans en continu s'est accru de 9,9 % sur l'année. Tout ceci sans compter les chômeurs qui ne sont plus inscrits à l'ANPE, et encore moins les travailleurs dont le statut - stage, travail à temps partiel imposé... - les écarte des catégories du ministère du Travail.

Le chiffre est donc là,

brut, 9,9 % de chômeurs officiels. Cela n'empêchera pas le gouvernement, par la voix de son nouveau ministre des Finances, de claironner le chiffre de 2,5 % de croissance prévue pour 2004, même s'il en rabat un peu pour 2005, année pour laquelle les 2 % de croissance restent seulement « crédibles ». Ces gens-là n'ont d'intérêt bien sûr que pour la croissance des profits et, dans cette optique, la courbe obstinément ascendante des sans-emploi n'est qu'un élément graphique qui n'attriste pas les actionnaires.

Viviane LAFONT

• Lutte contre les licenciements

Les propositions de la CGT

À l'occasion de la discussion de la loi dite de « cohésion sociale » au Parlement, la CGT diffuse à l'échelle nationale un tract intitulé : « *Licenciements, la sécurité pour qui ?* »

Ce quatre-pages explique en quoi le gouvernement facilite la tâche aux licenciés et réduit les droits des licenciés, et formule « *cinq axes de propositions immédiates* » : la CGT propose « *d'obtenir des droits pour les salariés des entreprises de moins de 50 salariés* » et de « *consolider les droits et les moyens d'intervention des salariés dans les entreprises de 50 salariés et plus* ». « *Leur avis doit pouvoir compter à tous les moments de la vie de l'entreprise, en particulier au moment des crises et pas uniquement sur les conséquences sociales de ces crises* ».

C'est très juste ! Les travailleurs doivent pouvoir intervenir dans la vie de l'entreprise, ne pas laisser le patron décider de tout et pour tous. Mais comment faire pour que ce contrôle soit réel, tant qu'ont force de loi le secret commercial, le secret bancaire, le secret des fortunes privées des directeurs et des actionnaires, le secret des montages juridiques qui font apparaître et disparaître bénéfices et pertes pour les besoins de la cause ?

Le troisième « axe » propose de « *sécuriser les parcours professionnels en créant une obligation de reclassement* ». [en cas de licen-

ciement] *Les salariés resteraient à l'effectif de l'entreprise, continueraient à percevoir leur rémunération qui serait prise en charge par leur entreprise ou par un fonds mutualisé régional* ».

« *Il serait normal en fait, qu'en cas de licenciement, les travailleurs restent payés à leur salaire par leur ancien patron jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé un travail à un salaire équivalent et qui leur convienne* ». Mais peut-on espérer obtenir cela par une discussion avec le patronat et le gouvernement à son service ?

Dans son quatrième point, la CGT veut « *faire se rencontrer et se mobiliser les acteurs intéressés à la protection et au développement de l'emploi dans les différents territoires* ». Si cela signifie faire en sorte que la population et les travailleurs concernés « rencontrent » les patrons de la région on ne voit guère à quoi cela peut servir. À moins que les travailleurs ne se donnent les moyens, par exemple, de contrôler les subventions versées aux entreprises et leur utilisation, de contrôler les comptes des entreprises et des groupes qui menacent de fermer en ruinant leur ville ou leur région.

Enfin dans son cinquième point la CGT vise à « *responsabiliser les grands groupes vis-à-vis de leurs sous-traitants* ». En effet tous les grands patrons utilisent la sous-traitance (et il faudrait ajouter les intérimaires et précaires) pour adapter en per-

manence leur effectif... sans avoir à licencier. Ce serait la moindre des choses que l'ensemble des travailleurs qui travaillent effectivement pour un même patron, aient les mêmes droits, les mêmes salaires, les mêmes conditions de travail et la sécurité de l'emploi. Mais, tous les travailleurs en ont fait l'expérience, les patrons ne sont responsables que vis-à-vis de leurs actionnaires.

Depuis la rentrée de septembre, ce tract est la première proposition de réponse collective aux attaques du patronat et du gouvernement que la CGT propose à ses militants. En cela, il répond à une attente de bien des militants. Mais son contenu ne peut que les laisser sur leur faim. Non seulement parce que ses propositions restent vagues, mais aussi et surtout parce qu'il ne dit pas ce que la CGT propose pour contraindre le gouvernement et le patronat à reconnaître les droits des travailleurs, ni par quelle voie elle envisage de redonner moral et combativité à l'ensemble de la classe ouvrière. Cela ne peut sans doute pas se faire en un jour. Mais puisqu'il s'agit d'envisager les mesures à mettre en œuvre, pourquoi s'arrêter en chemin et ne pas dire comment on compte y parvenir ?

Paul GALOIS

• Pentecôte

Un lundi de mai pour des prunes

Tout le monde va travailler le lundi de la Pentecôte pour des prunes. C'est officiel !

Cette journée de travail non payée devait procurer presque deux milliards d'euros en cinq ans, dont une moitié devait aller aux seules personnes âgées et l'autre aux personnes âgées handicapées.

Mais ce « Plan vieillesse et solidarité » chargé de faire ce qui précède a disparu du budget 2005.

Dans ce budget, il y a 420 millions d'euros de crédits de l'assurance-maladie pour les personnes âgées, soit seulement une augmentation de 100 millions d'euros par rapport à la

moyenne des dernières années. De son côté, le ministre de la Santé a décidé d'un « Plan Alzheimer » de 88 millions d'euros, mais cette somme sera à prélever sur la même enveloppe globale de l'assurance-maladie.

Tous comptes faits et refaits, cela ne fait que 12 millions d'euros de crédits supplémentaires pour les personnes âgées en 2005. Une aumône ou, autrement dit, ceux qui travailleront une journée de plus le lundi de la Pentecôte ne fourniront que l'équivalent d'une heure de travail pour les personnes âgées. Le reste... on ne sait pas ! Mais si on le cherchait,

on pourrait le retrouver dans les poches du patronat.

Ajoutons en passant que le gouvernement a supprimé 5 500 emplois-jeunes dont bénéficiaient les maisons de retraite. Donc, en 2005, on se retrouvera avec moins de personnel dans les maisons de retraite qu'il n'y en avait en 2003 lors de la catastrophe.

Pour le gouvernement, c'est donc un seul mot d'ordre : « Les vieux à la casse ». Les vieux pauvres, bien sûr ! Mais ceux qu'on enverrait avec plaisir à la casse ne sont ni les plus vieux, ni les plus pauvres...

Claude Jurquet nous a quittés



Né il y a cinquante-quatre ans à Alès, Claude a été renversé le dimanche 21 novembre par un chauffard alcoolisé. Malgré tous les efforts des chirurgiens, il s'est éteint dans la nuit du mardi suivant.

Ouvrier imprimeur, il avait connu le chômage après la fermeture de son imprimerie avant de retrouver du travail comme cantonnier, employé en CES par la mairie de Saint-Christol-lès-Alès.

C'était un homme d'une grande culture, lecteur minutieux et méthodique. Quand il avait fini un livre, ses notes et remarques étaient bien souvent plus épaisses que le bouquin. Dans la discussion, il était tout aussi rigoureux, passant sans transition de l'indignation à l'éclat de rire.

Il fut très jeune un militant de la Jeunesse Communiste, dont il anima les cercles de la région d'Alès, puis du Parti Communiste dont il fut pendant une vingtaine d'années secrétaire de cellule et membre de diverses instances après avoir fait l'école centrale du parti. Mais Claude, communiste convaincu et intransigeant, grand lecteur de Marx et de Lénine, était de moins en moins d'accord avec la politique comme avec l'évolution du PCF. Il a alors rejoint Lutte Ouvrière et fut candidat pour notre organisation aux législatives de 2002 et aux régionales de 2004.

Il avait cependant su, et voulu, garder de très bonnes relations avec son organisation d'origine comme avec ses camarades du PCF. Il demeurait correspondant de *La Marseillaise*, journal régional du PCF, et continuait à prêter son aide et ses talents lors de certaines manifestations de ce parti. Il avait ainsi

récemment peint une fresque au « Prolé », le bar local du PCF. Car Claude était aussi un peintre de talent, qui avait fait plusieurs expositions, ainsi qu'un chanteur amateur apprécié, un imitateur, un boute-en-train.

Selon sa volonté, sa mère a autorisé le prélèvement de ses organes. Nous l'avons enterré vendredi 26 novembre dans son village de Saint-Christol. Plus de 400 personnes étaient présentes dont, outre ses camarades de Lutte Ouvrière, la majorité des membres du PCF de la région alésienne, la rédaction locale de *La Marseillaise*, les camarades de la LCR et de la CNT, ses collègues de travail, des artistes.

C'est son ami Alain Laurens qui a le mieux peint Claude dans son article paru dans *La Marseillaise* : « *On se souvient de ce Claude tonitruant entrant dans notre agence alésienne où il venait régulièrement déposer des articles... Ces visites amicales étaient autant de prétextes à de longues discussions, cadencées par des éclats de voix enthousiastes ou vengeurs, et toujours ponctuées d'explosions de rire qui balayaient toute dramaturgie comme la bourrasque de vent emporte le nuage. Claude Jurquet, personnage aux abords bourrus et revêches, cachait derrière cette voix de stentor une personnalité pudique, fine et sensible que la douceur et la luminosité de ses tableaux trahissaient... Claude était un être pur, généreux et pétri de ces qualités qui font que l'Homme peut encore croire en son avenir. »*

Claude va cruellement nous manquer. Que sa mère et toute sa famille soient assurées de notre affection.

Le Sarko... cirque

Tout a été dit, à l'occasion du sacre à grand spectacle de Nicolas Sarkozy, au Bourget. On a parlé de l'argent dépensé à profusion, de la grandiloquence du spectacle et des discours des adulateurs, sincères ou hypocrites, du nouveau président de l'UMP. Il est vrai que le héros de cette journée a un réel sens du spectacle et que, s'il ne réussissait pas en politique, il pourrait sans difficulté faire une seconde carrière dans le show-bizz, à l'exemple d'un vulgaire Bernard Tapie.

On a évoqué en long et en large son ambition dévorante de vizir rêvant quasiment à voix haute, depuis son adolescence, d'être le calife à la place du calife,

et son impatience mal refrénée à occuper le fauteuil de C h i r a c . C'est tout juste, histoire d'amener à lui le monde des bigots (en écrivant un livre issu d'un dialogue avec un moine dominicain intitulé *La République, la religion, l'espérance*), s'il ne se voit pas assis à la droite de son bon Dieu, voire, connaissant sa voracité, carrément sur son trône.



La seule chose qu'on ait omis de rappeler à son propos, c'est que ce bouillant personnage, s'il est élu aux fonctions qu'il brigue, restera, comme tous ses prédécesseurs, au service du patronat.

J.-P. V.

• Presse

Des capitalistes très intéressés

Les grandes manœuvres continuent dans les milieux financiers pour prendre le contrôle de certains journaux. Trois grands quotidiens nationaux sont à la une. *Le Figaro* est dorénavant contrôlé par Dassault. *Le Monde* et *Libération* sont à la recherche de soutiens financiers. Le groupe Lagardère guignera le premier, Bolloré et un des Rothschild lorgnent le second.

Que le quotidien *Libération*, fondé il y a trente ans par d'ex-maoïstes, soit convoité par un groupe financier emblématique du capitalisme est cocasse. Mais cette volonté des groupes d'affaires de contrôler la presse écrite comme les autres moyens d'information n'est pas nouvelle et n'a rien d'étonnant.

À l'occasion de son offre de participation au capital de *Libé-*

ration, Rothschild a déclaré qu'il n'était pas question de toucher à l'indépendance du journal ! Comme si le contrôle financier d'un journal ne pouvait avoir précisément d'autre conséquence que d'assurer une emprise, plus ou moins apparente, sur la ligne éditoriale d'un journal, sans même parler de la logique de rentabilisation, qui se traduit le plus souvent par des licenciements.

Car les journaux ne sont pas des affaires comme les autres, mais ce sont aussi des affaires.

L'intérêt, pour les investisseurs, n'est pas seulement de rentabiliser. Au-delà du prestige que cela peut leur procurer, le contrôle financier leur permet d'orienter, le cas échéant, l'opinion politique.

Et il n'est pas besoin de donner des ordres à la rédaction

pour se faire entendre ou pour censurer ce qui peut déplaire. On n'a pas vu *Le Figaro* enquêter sur les liens étroits entre l'État et l'avionneur Dassault et il y a peu de chances pour qu'on le voie. Et si Bolloré entre dans son capital, on verra si *Libération* continue à dénoncer les rapports entre les potentats africains et les activités du groupe Bolloré en Afrique.

À défaut d'un grand nombre de lecteurs, comparé à d'autres pays, ces journaux sont des organes par l'intermédiaire desquels l'information se diffuse. Il n'y a donc pas à être surpris que, parmi les groupes capitalistes dominants, les plus grands soient intéressés par le contrôle de ces quotidiens qui, les lois du marché étant ce qu'elles sont, sont disposés à se vendre.

Michel ROCCO

• Vivendi

Subventions, profits et licenciements

Il y a trois mois, Vivendi Universal passait sous le régime du « bénéfice mondial consolidé », artifice juridique qui permet au gouvernement de faire cadeau à ce grand groupe de 3,8 milliards d'euros en cinq ou sept ans. En échange, la société s'engageait à créer 2 100 emplois, dont 600 dans des centres d'appels téléphoniques.

Aujourd'hui, non seulement aucun emploi n'a été créé mais SFR-Cegetel, filiale

de Vivendi, licencie 153 personnes, après en avoir licencié 210 en août, alors même que la seule filiale SFR a fait 1,8 milliard d'euros de profits pour les neuf premiers mois de l'année. L'intersyndicale a écrit au Premier ministre et au ministre de l'Économie pour dénoncer l'attitude de Vivendi. Le patron affirme que les deux choses (licenciements aujourd'hui et création éventuelle d'emplois... l'an prochain) n'ont rien à voir et

le ministère de l'Économie dit « s'assurer du respect des engagements pris ».

Nicolas Sarkozy, qui était ministre de l'Économie à ce moment-là, a au moins tenu une partie de ses engagements. Les impôts de Vivendi ont vraiment diminué. Quant aux engagements de Vivendi sur la création d'emplois, ils valent ce que valent les promesses patronales : plus rien une fois la subvention touchée.

Paul GALOIS

• Monaco

Les paradis fiscaux ne sont plus ce qu'ils étaient

Les députés viennent de voter un avenant à la convention fiscale établie entre la France et Monaco depuis 1963. Au nom de l'égalité (!) entre tous les contribuables, les Français installés à Monaco depuis le 1^{er} janvier 1989 vont désormais être assujettis au paiement de l'ISF (Impôt de solidarité sur la fortune), comme les autres riches qui n'ont pas pu bénéficier de cette planque, les places étant rares sur ce minuscule bout de terrain.

Tous les Français bien nantis qui pensaient échapper au

fisc en se domiciliant à Monaco vont-ils devoir se trouver un autre paradis fiscal ? Ce n'est même pas dit car le montant de l'ISF étant régulièrement revu à la baisse, cela ne vaudra bientôt même plus la peine de tenter d'y échapper. Ainsi, le jour même où les députés votaient cet avenant, les sénateurs proposaient de leur côté que les contribuables qui investissent une certaine somme dans une PME « innovante » puissent déduire 20 % de cette somme de leurs revenus déclarés...

M. L.

• Rénovation des ascenseurs

Une urgence... qui s'étalera sur quinze ans

Il a fallu attendre plus d'un an après le vote de la loi relative à la mise en sécurité des ascenseurs pour que paraissent au *Journal Officiel* les décrets d'application qui la rendent effective. Et il va falloir attendre bien plus longtemps encore pour que se fasse la rénovation des ascenseurs anciens ou défectueux, puisque les propriétaires ont cinq, dix ou quinze ans pour effectuer les travaux, selon l'urgence des risques identifiés.

Les travaux qui devront être effectués d'ici 2008 concernent le verrouillage des portes palières, les clôtures, l'installation de parachutes ou de détecteurs de mouvements. Cela peut paraître une évidence pour empêcher les chutes dans la cage alors que la cabine n'est pas à l'étage, ou pour éviter le démarrage intempestif alors qu'une personne est encore à moitié à l'extérieur, mais beaucoup trop d'ascenseurs sont dangereux sur ces points. L'éclairage, les dispositifs d'alerte quand on reste bloqué ou la précision d'arrêt aux étages viendront plus tard. En outre, des contrôles techniques devront être réalisés tous les cinq ou dix ans.

Mais d'ici 2018, si les accidents continuent au même rythme (et plus le parc vieillira plus les risques augmenteront, indépendamment des mises en conformité), chaque année 2 000 usagers ou agents seront victimes d'accidents, dont 200 graves et quelques-uns même mortels, et 126 000 personnes seront bloquées dans une cabine d'ascenseur.

Avec 420 000 ascenseurs en

usage, empruntés par cent millions de passagers par jour, la France possède le parc le plus important d'Europe, mais aussi l'un des plus vieux puisque les deux tiers ont plus de vingt ans, et certains datent même de la fin du XIX^e siècle. Mais ce n'est pas tant leur âge qui pose problème que leur vétusté et le manque d'entretien. C'est vrai surtout dans les logements sociaux (un dixième du parc), et cela indépendamment des dégradations ; ces dernières années, plusieurs accidents graves ou mortels s'y sont produits.

Cette loi impose donc des mesures qui auraient dû aller de soi, si les sociétés d'HLM ou les propriétaires privés ne cherchaient pas à faire des économies y compris sur la sécurité des personnes, car la majeure partie des accidents ou incidents auraient certainement pu être évités par un contrôle et un entretien plus fréquents. En outre, cela serait revenu moins cher aux habitants.

Même si son application est étalée sur quinze ans, cette loi est malgré tout une aubaine pour les entreprises spécialisées dans la fabrication, l'installation et l'entretien des ascenseurs ; elles peuvent se frotter les mains à la perspective des rentrées financières importantes qui vont en découler. En revanche, pour les locataires, même si elle améliore la sécurité, elle se traduira par une augmentation des charges, puisqu'ils supporteront en grande partie une facture globale estimée à quatre milliards d'euros.

Marianne LAMIRAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Ukraine : ni orange, ni bleu... il faut voir rouge !

Il aura fallu que la coupe soit bien pleine pour que des dizaines de milliers d'Ukrainiens, étudiants et jeunes dans leur grande majorité, descendent dans la rue à Kiev, la capitale, et l'occupent pendant plus d'une semaine, jour et nuit, malgré le froid et la neige. La situation dans ce pays, indépendant depuis l'éclatement de l'URSS en 1991, l'absence de libertés démocratiques, la corruption et les méthodes de gangster au plus haut niveau du pouvoir, expliquent que le vase ait débordé à l'annonce du résultat des dernières élections présidentielles, la majorité de la population ayant la conviction que celles-ci ont été truquées.

Il n'empêche qu'entendre à cette occasion un George Bush crier à la fraude et donner des leçons de démocratie électorale – lui qui a été élu en 2000 dans les conditions contestées que l'on sait – n'est pas la moindre ironie de l'histoire. Quant à Jacques Chirac, une certaine discrétion devrait s'imposer à lui, après que son protégé en Polynésie, Gaston Flosse, a lui aussi provoqué contre son régime de fraude électorale et de corruption, de formidables manifestations dans les rues de Papeete.

Il est évident qu'au-delà des espoirs légitimes de démocratisation ou d'aspiration à mieux vivre des Ukrainiens, des intérêts qui ne sont pas vraiment les leurs s'affrontent au travers de cette lutte de place entre Viktor Ianoukovitch – le préféré de Poutine et de l'actuel président Kouchma – et Viktor Iouchtchenko – le préféré des gouvernements européens et des U.S.A.

À noter que si le premier des « Viktor » est l'actuel Premier ministre, le second fut également Premier ministre du même président Kouchma de 1999 à 2001. À noter également que les deux « Viktor » n'affichent aucune différence dans leurs choix sociaux. Pas question de remettre en cause la propriété privée des moyens de production, cette nouvelle religion décrétée depuis maintenant 15 ans par l'ex-bureaucratie soviétique dirigeante. Laquelle pour l'occasion n'est pas restée à l'écart du partage des dépouilles de la propriété nationalisée et s'est même largement servie en premier.

Quant à savoir si l'un ou l'autre des

candidats, une fois installé à la présidence, servira vraiment mieux les intérêts des sociétés américaines, européennes, ou russes, cela reste largement du domaine des spéculations. Même si Poutine et Bush ont eux d'ores et déjà misé chacun sur leur cheval. La plus forte probabilité restant que l'un comme l'autre des « Viktor » n'ait d'autre but que de tirer des relations économiques et politiques avec les uns ou les autres, les meilleures prébendes pour leurs coteries respectives. Ils sont tous les deux à n'en pas douter prêts à tous les compromis, leur passé témoigne pour eux.

En cas de victoire du camp dit « pro-occidental », la partition de l'Ukraine a cependant été agitée par le camp dit « pro-russe », jouant sur la diversité des origines de la population d'Ukraine. Les précédents en Géorgie, voire dans l'ancienne Yougoslavie... ou en Côte d'Ivoire, montrent qu'il n'est jamais exclu que la démagogie ethniste dans le cadre d'une lutte de pouvoir, puisse déboucher sur de nouveaux partages territoriaux. Cela sera-t-il le cas en Ukraine ? Ou les clans en lutte jugeront-ils au contraire qu'il est plus sage de se partager les avantages procurés par le maintien de l'unité nationale ? Il n'est guère possible de faire un pronostic au moment où nous écrivons. Pas plus que de prédire s'il y aura des nouveaux reculs du pouvoir en place – de nouvelles élections ? – ou au contraire des affrontements plus durs dans la rue. Pour le moment les manifestants n'ont pas levé le pied, ils veulent maintenant bloquer les routes, et le « désordre » actuel commence déjà à faire sérieusement souffrir l'économie du pays, la monnaie et la Bourse.

La seule certitude, c'est que les travailleurs ukrainiens ne sont en aucune façon représentés ni par Iouchtchenko, ni par Ianoukovitch. Les travailleurs font pourtant tout marcher dans le pays et s'ils entraient dans la danse pour leurs propres intérêts, ils auraient la possibilité de faire reculer le pouvoir, bien au-delà du choix d'un futur président.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 36 (novembre-décembre 2004)
bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Délocalisations, chômage et démagogie chauvine

Articles : Paix européenne et guerre impérialiste – Loi Perben et justice à la tête du client – L'hôpital public mis au régime sec – Les accords de collaboration de classe signés par la CGT à la SNCF et à La Poste – La réélection de Bush : faut-il désespérer des travailleurs américains ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euros, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Dunkerque

Les victimes de l'amiante ne se résignent pas

Jeudi 25 novembre, plusieurs centaines de personnes se sont réunies à Dunkerque, à l'appel des victimes de l'amiante et de leur association, l'Ardeva. Ils ont rappelé les responsabilités des patrons et l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des travailleurs contaminés par l'amiante.

En effet, il y a huit ans, quatre travailleurs de Dunkerque malades de l'amiante avaient déposé plainte contre la société sidérurgique Sollac et d'autres entreprises. Ils voulaient faire reconnaître les responsabilités pénales des patrons dans un procès en correctionnelle. Deux d'entre eux sont décédés depuis. En décembre 2003 un juge d'instruction, puis la cour d'appel de Douai en juin dernier ont mis fin aux poursuites et donc refusé la tenue de ce procès en prononçant des non-lieux. La cour de cassation, saisie elle aussi, doit se prononcer prochainement.

L'argument des juges pour prononcer le non-lieu se fonde sur la loi du gouvernement Jospin de 2000. L'ordonnance du juge a ainsi décrété que les patrons de Dunkerque « n'ont pas violé de manière délibérée la réglementation en vigueur et n'ont pas commis une faute caractérisée exposant autrui à un risque d'une particulière gravité ».

Aujourd'hui une entreprise comme Sollac, où il existe de nombreux travailleurs contaminés, essaye de rendre impossible la constitution de dossiers d'indemnisation... Mais les victimes ne se résignent pas à ce « ni responsables ni coupables » prononcé par la justice. Cent quarante veuves de salariés décédés appellent maintenant à manifester toutes les trois semaines, à partir du 15 décembre, devant le Palais de justice à Dunkerque.

Voir aussi page 7

• Transports parisiens

Quel « nouvel élan » ?

À la RATP, la PDG, Marie-France Idrac, ex-secrétaire d'État aux Transports du temps de Juppé, en 1995, ex-député UDF, vient d'annoncer ses objectifs pour 2004-2009, qu'elle a intitulés modestement « *Le nouvel élan* ».

Pour commencer, elle se félicite du « dialogue social » qui existe dans l'entreprise puisque la procédure dite de l'alarme sociale existe déjà depuis plusieurs années et serait la cause, selon elle, du très bas niveau de grèves sur les neuf premiers mois de 2004. En fait, c'est plus probablement l'apathie syndicale et le contrecoup des grèves de 2003 qui sont la cause du faible nombre de grèves. Mais elle voudrait plus, c'est-à-dire pouvoir annoncer 24 heures à l'avance le niveau de perturbation prévu, en cas de grève. Comment ? Faudra-t-il se déclarer gréviste 24 heures à l'avance ? On ne sait pas encore.

Pour le reste, ce qui va changer dans l'avenir, c'est que l'État qui jusqu'à présent avait la haute main sur la RATP va céder la place à la Région à partir de la mi-2005. Ce sont donc les élus de la région qui vont diriger, donner les orientations. Mais l'État va-t-il transférer intégralement les ressources financières nécessaires ? Rien n'est moins sûr.

Concernant les orientations déjà prévues, par exemple prolonger le service d'une heure le vendredi et le samedi, des rocades de banlieue à banlieue par tramways, des prolongements de certaines lignes, Idrac ne dit rien. Son souci serait de réduire l'endettement de la RATP à 4,3 milliards d'euros. Selon la CGT, la RATP a versé aux banques 199 millions

d'euros en 2003, sous forme de frais financiers, soit l'équivalent de 393 euros par agent et par mois !

Mais la grande préoccupation de la PDG semble être de développer l'activité de la RATP hors de la région parisienne. Par l'intermédiaire de filiales, elle intervient déjà à Mulhouse, Clermont-Ferrand, Annemasse, Chelles, Saint-Quentin-en-Yvelines. À l'étranger, elle intervient en Tunisie, en Grèce, en Allemagne... Tout cela nous mène loin de la région parisienne, et du service public. Le transport, pour Idrac et ses semblables, c'est un marché comme un autre, sur lequel il faut être le plus fort possible, surtout si une ou des privatisations se présentent.

Pour l'heure, en région parisienne, la direction prévoit la suppression de 800 emplois en quatre ans. Une partie de l'ingénierie pourrait être filialisée. Des opérations de modernisation sont prévues dans la vente des billets, qui pourraient aussi déboucher sur des suppressions d'emplois. La pression sur nos salaires reste importante. En 2003, nous n'avons eu aucune augmentation. En 2004, il est prévu 1,5 % seulement, soit beaucoup moins que l'inflation officielle.

Dans ces conditions et pour le moment, l'ambiance générale est plutôt à l'attentisme. Avec tous les mauvais coups que prévoit Idrac, elle ne peut guère ambitionner un nouvel élan.

Correspondant LO

• Amiante

Des milliers de morts, des patrons protégés et... bénéficiaires

Jeudi 25 novembre à Dunkerque plusieurs centaines de personnes étaient réunies pour protester contre la décision de la cour d'appel de Douai qui a arrêté les poursuites à l'encontre des entreprises, en particulier de chantiers navals ou de la sidérurgie comme Arcelor, où d'anciens salariés sont décédés ou malades, contaminés par l'amiante. Ce même jour 800 personnes défilaient à Belfort, toujours à propos de la contamination des salariés par l'amiante à l'usine Alstom de la ville.

Le scandale de l'amiante continue plus que jamais en France.

On estime qu'il y aurait entre deux et trois mille morts par an dans le pays des suites des contaminations par l'amiante, conséquence de la politique des employeurs couverts activement par les pouvoirs publics des dizaines d'années durant. On prévoit près de 100 000 morts en France d'ici 2025. Les dangers de l'amiante sont connus depuis 1906 et la contamination par celle-ci est reconnue officiellement comme maladie professionnelle depuis 1945. Mais si son utilisation a été interdite sur le papier dans la construction depuis 1977, dans les faits, les industriels ont pu l'utiliser jusqu'en



1996-1997 avec la complicité des pouvoirs publics au travers du Comité amiante. Ce comité, chargé en théorie d'en surveiller et d'en réglementer éventuellement l'application, était en réalité un organisme de lobbying mis en place par la profession, qui réunissait sous la houlette des producteurs et des industriels qui utilisaient l'amiante, les pouvoirs publics et même les représentants des confédérations syndicales. Il fit tout pour s'opposer aux restrictions de l'utilisation de l'amiante et pour limiter les contraintes de protection des salariés, qui pourtant existaient déjà dans d'autres pays.

Il a fallu attendre que ce scandale éclate, grâce à la dénonciation et aux actions juridiques engagées par des associations comme l'Association des victimes de l'amiante, l'Andeva, pour qu'enfin, en

conformité avec les recommandations du Bureau International du Travail, le gouvernement Juppé promulgue l'interdiction totale de l'utilisation de l'amiante.

Restait le problème de l'indemnisation des dizaines de milliers de victimes, des salariés pour une grande part, et celui des poursuites engagées ou à venir contre les coupables de cette contamination de masse.

Les employeurs non seulement protégés par le gouvernement...

Comme souvent, il est revenu à la gauche, de retour au gouvernement en 1997, d'effectuer « le sale boulot », celui d'assurer la protection des employeurs face aux dangers que cette situation créait. Car l'émotion était forte. Un peu partout, on voyait des militants,

des travailleurs, dans les entreprises et les régions créer des comités locaux de défense, entamant des actions, y compris judiciaires, contre des employeurs qui avaient délibérément mis en danger la vie de leurs salariés.

Le gouvernement créa donc un fonds d'indemnisation des victimes, qui certes a apporté une compensation très partielle à certaines victimes, mais dont la finalité était d'abord de protéger les employeurs coupables, non seulement de toute poursuite mais également de toute contribution financière en rapport avec le préjudice dont ils étaient responsables. Ce fonds, mutualisé au niveau du pays, permettait de protéger les employeurs des procès en responsabilité, qui commençaient à se multiplier et qui pouvaient aboutir à des indemnités autrement plus importantes, un peu comme cela s'est passé dans d'autres pays.

En 2000, le gouvernement Jospin a fait un pas de plus en mettant au point une loi qui exemptait les notables et les industriels, quoi qu'ils aient fait, de toute poursuite, du moment que leurs actions, même criminelles, ne comportaient pas le « but intentionnel » de porter atteinte aux victimes.

C'est en s'appuyant sur cette loi que la cour d'appel de Douai a rejeté la plainte déposée par les veuves des travailleurs de Dunkerque.

...mais indemnisés pour licencier leur personnel

Parmi les dispositions prises dans la dernière période, l'une a permis aux salariés déclarés victimes de contamination par l'amiante au travail de partir de façon anticipée en préretraite, en fonction du nombre d'années où ils ont subi cette contamination.

C'était la moindre des choses. Mais ce système a servi à protéger les caisses des patrons coupables. En effet, les patrons qui reconnaissent avoir fait subir à leurs salariés une contamination par l'amiante n'ont rien à payer pour le financement de la préretraite à laquelle ont droit leurs salariés, alors que pour une préretraite normale ils doivent au moins contribuer partiellement au niveau financier. Dans ce cas, ils ne doivent rien du tout ! Inutile de dire que nombre d'employeurs, et parmi les plus grands, ont largement utilisé ce moyen, sans aucun complexe, du moment que cela ne leur coûtait rien.

Le scandale des morts de l'amiante se traduit d'une part par l'immunité des patrons responsables, d'autre part par une exonération des indemnités en faveur des malades et des morts qu'ils ont provoqués.

Paul SOREL

• « Préretraite amiante » à l'Alstom Belfort

Le patron doit payer !

Jeudi 25 novembre, nous étions environ 800 travailleurs à manifester dans les rues de Belfort, à l'appel de tous les syndicats de l'Alstom. Au même moment, une réunion se tenait en Préfecture sur l'éventuelle reconnaissance du site en zone « Amiante » par les pouvoirs publics. Elle permettrait à beaucoup d'entre nous de bénéficier d'une préretraite Amiante. Parmi les manifestants, on comptait une majorité de salariés âgés et beaucoup de licenciés de ces dernières années.

Il y a quelques mois, Sarkozy, lors d'une visite à Belfort, avait laissé entendre que cette reconnaissance était sur le point d'aboutir. Cette quasi-promesse officielle, relayée par

les deux députés de droite et en partie par la direction, avait fait naître de nombreux espoirs.

Beaucoup y voyaient la possibilité de quitter l'usine sans connaître continuellement des menaces sur l'emploi, ou être au chômage partiel pratiquement total depuis des mois. Et pour ceux qui ont plus de 50 ans et qui ont déjà été licenciés, c'était la possibilité d'échapper au RMI ou aux ASS.

Mais depuis des mois, les différents ministères se renvoient la balle. Le 25 novembre, à la réunion regroupant organisations syndicales, direction et députés de droite du département, il a été annoncé qu'il manquait encore le feu vert du ministère du Travail et l'avis

d'une commission paritaire chargée de donner un avis sur ce classement « Amiante ». Bref, on se presse lentement !

Pourtant, cette reconnaissance devrait être une évidence, vu les tonnes d'amiante qui sont passées dans l'usine. Nous nous souvenons tous des sacs de poudre utilisés dans les alternateurs. Une poudre d'amiante qui volait partout, sans aucune protection, sans aucun respect de la législation en vigueur, pourtant peu contraignante. Des plaques, des tabliers, des gants en amiante ont été utilisés couramment pour la soudure, à la chaudronnerie, à la traction, partout dans l'usine. Des barres stators ont été isolées avec un

ruban d'amiante jusqu'en 1993, sans protection, sans suivi médical. Cette isolation a été définitivement abandonnée en 1996 suite à un débrayage. Et la direction a été condamnée en justice en 1997 pour non-respect de la législation, après que 25 camarades travaillant sur ces barres stators eurent porté plainte.

Des dizaines de camarades sont morts, d'autres sont malades. Quelques dizaines d'entre eux ont attaqué Alstom en justice. Dans tous les cas, le tribunal des affaires de Sécurité sociale a reconnu « la faute inexcusable de l'employeur ».

La direction, après avoir pendant longtemps refusé de donner aux syndicats des

informations concernant l'amiante, semble aujourd'hui intéressée par un possible classement du site et se dit prête à coopérer. C'est que l'application de la loi pourrait lui permettre de faire prendre en charge une partie des suppressions d'emplois par les pouvoirs publics et la Sécurité sociale. Une bonne aubaine pour un patron habitué à recevoir de l'argent public, sous forme d'aides de toutes sortes.

Il serait pourtant normal que l'Alstom paie. Mais, en tout état de cause, tous les travailleurs victimes de l'exposition à ce danger devraient pouvoir bénéficier de ces préretraites amiante.

Correspondant LO

• Afrique

La prétendue « œuvre civilisatrice » de la France

De « la mission civilisatrice », au temps de la colonisation, à la « coopération militaire » avec « accords bilatéraux de défense », après les indépendances, en passant par l'intervention militaire actuelle en Côte-d'Ivoire, pour prétendument « sauver les ressortissants français », l'impérialisme français a toujours considéré son ancien domaine colonial africain comme sa chasse gardée. La présence de plus de 5 000 soldats déployés actuellement en Côte-d'Ivoire s'inscrit dans la continuité de sa présence sur ce continent.

Pour justifier la colonisation hier et la présence de ses troupes en Afrique aujourd'hui, les tenants de l'impérialisme ont mis en avant la « mission civilisatrice » de la France. Qu'en est-il de cette œuvre civilisatrice ?

La création de rares écoles, dispensaires, hôpitaux, a été dérisoire au regard des besoins élémentaires de la population de ces pays. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, en 1958, le taux de scolarisation de la Haute-Volta, l'actuel Burkina Faso, était de 4 % pour une population de près de quatre millions d'habitants ; 8 % au Mali ; 3 % au Niger ; 3 % au Sénégal ; 4 % au Tchad. Toujours en 1958, à la veille de l'indépendance, on comptait en Côte-d'Ivoire 29 000 élèves pour 69 établissements scolaires et au

Gabon 4 000 élèves pour 29 écoles... pour une population de plusieurs millions d'habitants ! Même chose dans le domaine de la santé où campagnes de vaccinations, médecins ou infirmières étaient bien trop rares pour satisfaire ne serait-ce que les besoins les plus urgents. Seule une infime partie pouvait en bénéficier, tandis que l'immense majorité était laissée sans soins, à la merci des maladies et des épidémies, malgré quelques spectaculaires campagnes de vaccination lancées trop épisodiquement.

« Une mission civilisatrice » faite à coups de chicotte et de fusil...

De la France, les masses africaines ont surtout connu le travail forcé pour construire les routes et voies de chemins de fer et le recrutement de la main-d'œuvre s'est souvent apparenté à une chasse à l'homme. Ces infrastructures étaient construites pour satisfaire aux besoins des entreprises, essentiellement françaises, pour transporter vers les ports côtiers les matières premières agricoles et minières que celles-ci pillaient. À aucun moment, l'impérialisme n'a eu pour objectif de désenclaver les régions, de permettre aux populations de sortir de leur isolement, de favoriser les échanges commerciaux et culturels entre les peuples. Son seul et unique objectif a été le pillage économique du continent africain : il suffit de regarder une carte de l'Afrique coloniale pour

s'en convaincre. Il en a été ainsi du chemin de fer entre Zouerate et Nouhadibou, en Mauritanie, de celui entre Bamako et Dakar, du Mali au Sénégal, ou celui entre Ouagadougou et Abidjan, du Burkina à la Côte-d'Ivoire. Même chose pour le chemin de fer de Brazzaville à Pointe-Noire au Congo. Il s'agissait d'assurer les moyens de transporter toutes les richesses extraites de ces pays – phosphates, cuivre, coton, cacao, arachide et autres marchandises –, des zones d'exploitation aux ports d'exportation vers la métropole.

... de massacres et de pillages

L'impérialisme français a saigné à blanc le continent africain. Les populations d'Afrique occidentale et d'Afrique équatoriale, du Sénégal au Congo, ont été purement et simplement spoliées de leurs meilleures terres. Pour les grandes compagnies françaises ayant accaparé des territoires immenses, l'enrichissement a été d'autant plus rapide qu'il était essentiellement basé sur le travail forcé, le travail gratuit des populations colonisées. Les paysans maliens, par exemple, ont payé un lourd tribut en travaillant gratuitement aux constructions (barrages et digues) de l'Office du Niger qui devaient irriguer des terres produisant le coton, au profit des industriels du textile de la métropole ! Tout comme les paysans d'Afrique équatoriale qui sont morts par dizaines de

milliers pour construire des voies de chemins de fer. Il a fallu attendre 1946 pour que ce travail forcé soit enfin aboli.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le colonialisme français se heurta à l'aspiration grandissante des peuples d'Afrique noire à se débarrasser de sa tutelle. À partir de 1958, à l'initiative de De Gaulle, l'impérialisme français « organisa » l'indépendance formelle de ses anciennes colonies d'Afrique noire. Cela ne l'empêcha pas d'intervenir pour éliminer les leaders nationalistes qu'il considérait comme les plus gênants. Il en fut ainsi de leaders comme Sylvanus Olympio au Togo, ou Ruben Um Nyobé au Cameroun, assassinés car jugés trop radicaux. Tandis que la CIA américaine faisait assassiner Patrice Lumumba dans l'ex-Congo belge pour mettre en place un de ses agents, Mobutu, qui devint par la suite l'un des protégés de la France. L'armée française installa au pouvoir des gouvernements fantoches, hommes corrompus liés à l'impérialisme : un Houphouët-Boigny, en Côte-d'Ivoire, qui faisait torturer et assassiner ses opposants, un Omar Bongo au Gabon, veillant sur les puits de pétrole exploités par Elf-Aquitaine, qui réprimait dans le sang les révoltes de son peuple. Au Togo, elle plaça au pouvoir le dictateur Gnassingbé Eyadema, ancien sous-officier de l'armée française. En Centrafrique, l'impérialisme français



s'assura des services d'un autre sous-officier pour faire régner l'ordre, Jean-Bedel Bokassa, dont les crimes et les fastes défrayèrent la chronique.

Depuis qu'il a concédé « l'indépendance » à ses ex-colonies africaines, l'impérialisme français n'a jamais quitté ce continent. De Djibouti aux Comores, du Congo au Tchad, il a multiplié les interventions militaires, plus d'une soixantaine, pour protéger le pré carré africain des sociétés françaises, sauvant la mise aux dictateurs locaux. Parmi ces sociétés, il y avait – et il y a toujours – des grands trusts comme Total-FinaElf, qui pille le pétrole congolais depuis des décennies, Boloré, multinationale tentaculaire qui a fait main basse sur l'économie des pays d'Afrique de l'Ouest ou Bouygues, leader sur le marché des travaux publics ; sans oublier les grands groupes d'assurances et bancaires qui, de la BNP-Paribas au Crédit Lyonnais en passant par leurs multiples filiales locales, ont pris le contrôle des circuits financiers de la région.

René CYRILLE

• Le 23 novembre à Paris

Solidaires de nos frères des classes laborieuses de Côte-d'Ivoire

Le 23 novembre, Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire organisaient un rassemblement devant le ministère de la Défense à Paris, pour protester contre l'intervention des troupes françaises en Côte-d'Ivoire. Au cours de celui-ci, Arlette Laguiller a déclaré :

« Il n'y a que ceux qui ignorent tout de la vie des peuples de Côte-d'Ivoire et d'Afrique, ou ceux qui les méprisent, pour s'étonner de l'explosion populaire contre la présence française en Côte-d'Ivoire. Quelles qu'aient pu être les arrière-pensées de Gbagbo et de ses partisans en appelant à ces manifestations, s'il y a eu du répondant, c'est en raison de tout un passé

lourd d'oppressions et de pillages, en raison aussi d'un présent où tout cela se perpétue.

Car, tout de même, l'armée française n'a pas débarqué ces jours-ci en Côte-d'Ivoire dans le but humanitaire de sauver les Français qui y vivent. Elle est là depuis la conquête coloniale. Elle a été l'instrument de la conquête elle-même et des massacres qui l'ont accompagnée. Elle a été le bras armé des décennies d'oppression coloniale, d'humiliations, avec les travaux forcés, des êtres humains traités comme des chiens. Elle n'a jamais quitté ce pays, même après la décolonisation.

L'impérialisme français, notre impérialisme à nous,

continue à considérer ses anciennes colonies comme ses chasses gardées. Il a protégé ses dictateurs successifs, à commencer par Houphouët-Boigny, cet homme qu'on présentait ici, en France, comme un modèle de chef d'État, un « sage » de l'Afrique. Son régime était pourtant une dictature infâme, un régime de parti unique avec son cortège d'arrestations arbitraires, de tortures, d'assassinats.

Alors, quoi d'étonnant à ce que, dans les classes populaires de la Côte-d'Ivoire, la présence française soit liée à l'oppression ? Quoi d'étonnant à ce que, parfois, la colère explose ? La population ivoirienne ne peut tout de même pas embrasser la main



L'armée française et la population face à face à Abidjan, déjà en janvier 2003.

Les incessantes interventions de l'armée française

La liste des interventions de l'armée française en Afrique noire est longue. L'écrasement de la rébellion des Bamilékés au Cameroun, entre 1960 et 1963, par l'armée française fut l'un des exemples les plus marquants. Cette « pacification » du Cameroun fit entre 150 000 et 300 000 morts. À la même époque, l'armée française écrasa la révolte Bété en Côte-d'Ivoire. Deux ans plus tard, elle s'installa au Gabon pour remettre en selle Léon M'Ba. Les troupes françaises occupèrent alors le pays pour protéger les intérêts des sociétés françaises dans le pétrole, l'uranium, le manganèse et le bois précieux, assurant au passage la protection du successeur de M'Ba, Omar Bongo.

En 1968, Paris appuya le dictateur Tombalbaye au Tchad contre la rébellion du Tibesti. Dix ans plus tard et après bien d'autres interventions aux quatre coins du continent africain,

l'armée française prit le contrôle, à « titre humanitaire », de la ville de Kolwezi située dans la province du Shaba (ex-Katanga) au Zaïre. Cette région en révolte contre le pouvoir central était (et est toujours) riche en métaux (70 % de la production de cuivre). Cette intervention fut justifiée par la nécessité de « sauver la vie des ressortissants français et étrangers », mais le but véritable était de consolider la dictature de Mobutu et d'écraser la rébellion qui menaçait le Shaba.

Nouvelle intervention française au Togo en 1986, au Gabon en 1990, pour « assurer la protection du personnel (...) de la compagnie pétrolière Elf » disait-on, mais surtout mater les émeutes des populations gabonaises et faire en sorte que les profits coulent à flots dans les caisses du trust pétrolier. Les interventions militaires se succédèrent sans répit au Tchad au cours des années soixante-dix, quatre-

vingt et quatre-vingt-dix. À chaque fois, il s'agissait de soutenir le pouvoir du moment.

Ainsi, de 1990 à 1994, les différentes opérations militaires françaises au Rwanda eurent pour objectif de soutenir la dictature du président rwandais Habyarimana, ami personnel de Mitterrand, puis de sauver les débris de son appareil d'État après le génocide contre les Tutsis. En 1997, l'armée française écrasa une énième rébellion de l'armée centrafricaine, qui menaçait le pouvoir de l'homme fort de Bangui, Patassé, lui aussi un protégé de l'Élysée.

Enfin, dernière opération militaire en date et non des moindres, « l'opération Licorne », forte de 5 000 hommes en Côte-d'Ivoire pour maintenir en place la dictature de Gbagbo, avec sa politique ethniste et xénophobe.

R. C.

qui, pendant si longtemps, a tenu le fouet, quand ce n'était pas la mitraille !

Alors, notre premier devoir ici, en France, c'est de s'élever contre la présence de l'armée française en Côte-d'Ivoire, et plus généralement en Afrique. C'est de s'élever contre la domination des capitaux français en Côte-d'Ivoire, car c'est cette domination que l'armée française protège.

L'armée française n'a rien à faire, ni en Côte-d'Ivoire, ni en Afrique, et elle doit se retirer immédiatement.

Lors de sa récente intervention, l'armée française a tiré sur des femmes, des hommes et des enfants désarmés, aussi bien

autour de l'aéroport d'Abidjan qu'autour de l'hôtel Ivoire. Contrairement à la présentation tendancieuse qu'en a fait la presse, il s'agit d'une tuerie, il n'y a pas d'autre mot.

Mais l'impérialisme français a fait et fait jour après jour bien d'autres victimes que celles qui sont tombées sous les balles de ses soldats. Parce qu'il a une responsabilité dans la pauvreté de l'écrasante majorité de la population de Côte-d'Ivoire. Les grands groupes français ont tiré des richesses de ce pays. Un certain nombre de privilégiés, Français, Libanais ou Ivoiriens, ont bénéficié des retombées du pillage du pays pour faire fortune. Le miracle ivoirien dont on par-

lait à l'époque n'en était un que pour une minorité. Mais les classes populaires continuent à survivre jour après jour dans une misère effroyable. Et il n'y a rien d'étonnant à ce que les villas et les boutiques de luxe des quartiers résidentiels apparaissent comme une provocation pour ceux qui s'entassent dans les quartiers populaires.

C'est tout cela que nous tenons à dénoncer. Mais ce n'est pas pour autant que nous sommes du côté du gouvernement Gbagbo.

C'est un régime dictatorial, comme ses prédécesseurs, où on mène la chasse à l'opposition et qui laisse les mains libres à l'armée et aux milices pro-gou-

vernementales pour racketter la population et pour se livrer à des violences ethnistes contre les travailleurs et les paysans immigrés du Mali ou du Burkina, ou contre ceux venant du nord du pays. Cette démagogie est une infection aux conséquences catastrophiques surtout pour les plus pauvres de la population ; pour ceux qui vivent, mélangés, côte à côte dans les quartiers populaires d'Abidjan ou dans des villages où les ethnies coexistaient bien longtemps avant que des politiciens démagogues les opposent les uns aux autres. Mais l'armée française ne s'oppose pas aux violences ethniques : par sa présence, elle les cautionne et, par là même, elle

les facilite.

Notre solidarité ne va pas plus à Gbagbo qu'aux dirigeants des sécessionnistes du Nord ; pas plus à Ouattara, qui a la bassesse de remercier Chirac et son armée. Les uns comme les autres n'aspirent en dernier ressort qu'à être reconnus comme serviteurs de l'impérialisme français contre leur propre peuple.

Nous sommes solidaires de nos sœurs et de nos frères des classes laborieuses de Côte-d'Ivoire, quelle que soit leur ethnie, quelle que soit leur origine ! Alors, exploiteurs et armée française, hors de Côte-d'Ivoire, hors d'Afrique ! »

• Bolloré

Les juteuses affaires africaines

Le groupe Bolloré, contrôlé majoritairement par la famille Bolloré qui figure aujourd'hui parmi les 250 premiers groupes européens et qui tire une grande partie de ses bénéfices de ses activités dans le transport et la logistique, étend son contrôle sur les chemins de fer africains.

Après le chemin de fer reliant Abidjan, en Côte-d'Ivoire, à Ouagadougou au Burkina qu'il exploite par sa filiale Sitarail, après le réseau ferré Nord de Madagascar qu'il exploite par sa filiale Madarail depuis le 1er juillet 2003, le groupe français lorgne sur le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) qui relie Brazzaville, la capitale du Congo, au port atlantique de Pointe-Noire. Il est associé pour l'occasion avec le groupe danois Maersk ainsi qu'avec la SNCF-International et le sud-africain Comazar, dans un groupement baptisé Congorail.

La quasi-totalité des chemins de fer africains furent construits au début du 20e siècle, durant la période coloniale. Pour ce faire, les colonisateurs avaient alors réquisitionné de force des Africains qui pour beaucoup y laissèrent leur vie. Leur but était de drainer les ressources des zones de production agricole ou minière vers les ports en vue de l'exportation, rien de « civilisateur » dans cette opération, rien qui fut utile à la population. Seul comptait l'intérêt des colonisateurs. Ainsi fut entreprise en 1921 la construction du Chemin de fer Congo-Océan, CFCO, un « effroyable consommateur de vies humaines », selon l'expression d'André Gide dans son livre *Voyage au Congo*, puisqu'il y eut 18 000 morts, une estimation

certainement encore en deçà de la réalité.

À partir de l'indépendance des pays africains, dans les années 1960, l'exploitation fut confiée à des organismes étatiques qui continuèrent à privilégier le transport de marchandises. Ainsi le chemin de fer Abidjan-Ouagadougou fut exploité par la Régie des chemins de fer Abidjan Niger, la RAN qui développa tout de même un peu, dans les années 1970-1980, le transport de passagers. Mais ces lignes de chemin de fer se dégradèrent lentement faute de moyens financiers pour les entretenir. Devant ces difficultés, à la fin des années 1990, beaucoup d'États africains se décidèrent à laisser la concession de leur réseau de chemin de fer à des groupes privés. Ainsi le groupe Sitarail contrôlé par Bolloré se vit confier l'exploitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou en 1994, pour une période de 15 ans renouvelables tous les cinq ans.

Si Congorail devait emporter la concession du Congo-Océan, le groupe Bolloré se retrouverait en situation de quasi-monopole pour les transports ferroviaires dans la zone franc, près de 80 années après la construction par une autre société française, la Société de construction des Bâtignolles, de ce réseau ferré qui coûta un « homme par traverse ». Quarante ans après l'accès à l'indépendance des pays africains, leur exploitation par les grandes sociétés des pays riches continue, presque sous la même forme.

Aline RETESSE

• « Les affaires sont les affaires »

Chirac en Libye

Le 24 novembre, Chirac a repris sa valise de représentant de commerce et s'est rendu en Libye rencontrer Mouammar Kadhafi. C'était une première pour un chef d'État français.

Mais Chirac était là pour affaires. D'autres dirigeants européens, anglais, belges, espagnols et italiens, l'ont déjà précédé à Tripoli, venus eux aussi proposer les services de leurs entreprises. Maintenant que les sanctions économiques contre la Libye ont disparu, et avec l'augmentation du prix du pétrole, la Libye attire les convoitises. Les grandes entreprises françaises aimeraient pouvoir augmenter leur présence en Libye, dont elles n'assurent que 6 % des importations. Chirac l'a dit sans fard : « *Le moment est venu de redonner à la France les moyens de tenir sa place et son rang en Libye, de répondre aux attentes de nos partenaires et à vos propres attentes* ».

Les « partenaires » évoqués par Chirac l'avaient d'ailleurs accompagné. Il était flanqué d'une brochette de patrons de différents secteurs d'activités : énergie, infrastructures, télé-

communications, transports, eau et environnement.

Total entendait élargir ses activités dans le secteur pétrolier (il aimerait doubler sa production locale d'ici cinq ans). Airbus espérait damer le pion à Boeing au moment où la Libye va renouveler sa flotte aérienne. Thales venait vendre des radars et de la

aimerait bien lui placer des *Mirage*, et assurer la maintenance de ceux vendus il y a trente ans. Kadhafi, lui, a manifesté son désir de se doter en nucléaire civil, ce qui ferait bien les affaires d'EDF.

Même si le groupe Vinci a signé pour l'occasion un accord de coopération avec une entreprise libyenne dans le cadre des travaux d'irrigation de ce qu'il est convenu d'appeler « la Grande Rivière artificielle », il n'est pas sûr que les ambitions des groupes capitalistes français puissent être satisfaites. En effet, maintenant que la Libye est rentrée en grâce auprès de Washington, les grands groupes nord-américains ont bien l'intention de

s'y tailler la part du lion. Et comme, du côté des dirigeants libyens, les déclarations antiaméricaines ont été mises en sourdine, ils ont toutes leurs chances.

Jacques FONTENOY



surveillance côtière (notamment pour arraisonner les barques d'émigrants) et Lafarge du ciment (ce secteur est désormais privatisé en Libye). Enfin, maintenant que l'embargo sur les ventes d'armes à destination de la Libye est levé, Dassault

• Chine

La mine a encore tué !

Cet horrible constat tend à se répéter trop fréquemment en Chine, où la consommation d'énergie augmente rapidement, à la satisfaction des commentateurs économiques. Une explosion survenue le 28 novembre dans une mine d'État, la mine de charbon de Chenjiashan, dans le



Le 28 novembre, après la catastrophe.

Shanxi au nord-ouest de la Chine, a causé la mort de nombreux travailleurs. D'après un premier bilan, 63 victimes étaient déjà recensées, mais 103 autres mineurs étaient toujours portés disparus. Le directeur du Bureau provincial de l'industrie houillère précisait d'ailleurs que la mine de Chenjiashan était

classée dans les mines à haut risque en raison de la présence simultanée de charbon, de pétrole et de gaz. Il n'écartait pas par ailleurs la possibilité d'une deuxième explosion, la zone souterraine de la mine étant toujours en feu.

En annonçant l'accident,

les autorités chinoises livraient parallèlement le nombre moyen de travailleurs que le travail dans les mines tue annuellement dans ce pays : plus de 7 000 ! Le capitalisme en marche ne fait pas de détail...

Viviane LAFONT

• Italie

Mécontentement social et petits calculs syndicaux

Le 30 novembre, ce sont d'importants cortèges qui ont parcouru les grandes villes italiennes et ce sont des millions de travailleurs qui ont répondu, dans toute la péninsule, à l'appel à la grève générale. Les trois grandes confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL appelaient à quatre heures de grève dans le secteur privé et à huit heures de grève dans le secteur public. Les travailleurs ont été très nombreux à saisir cette occasion d'exprimer leur mécontentement.

L'appel des dirigeants confédéraux à la grève était axé sur la critique de la loi de finances présentée par le gouvernement Berlusconi et actuellement en discussion. Ils dénoncent à juste titre les cadeaux fiscaux que celui-ci vient d'annoncer : six milliards d'euros de réductions d'impôt qui profiteront bien sûr aux couches les plus aisées. Le prix en sera des coupes claires dans les dépenses publiques : 75 000 emplois de fonctionnaires seraient supprimés en trois ans. Cela sera particulièrement sensible dans l'enseignement, où la réforme Moratti – du nom de la ministre de l'Éducation – introduit un enseignement toujours plus sélectif, ainsi que des facilités pour les établissements et pour les fonds privés, sur fond d'austérité générale.

À cela s'ajoutent, pour tous les travailleurs, la stagnation des salaires, la réforme des retraites et la baisse de leur pouvoir d'achat, le chômage et la précarité de l'emploi, non seulement dans le Sud mais dans tout le pays où les fermetures d'entreprises se multiplient.

Cependant, face à cette situation, les grandes organisations syndicales italiennes ne sont guère préoccupées de proposer aux travailleurs un plan d'action pour faire aboutir leurs revendications fondamentales. Elles opposent à la loi de finances de Berlusconi la nécessité d'une autre « *politique de développement* » en concertation avec les organisations syndicales. Elles rejoignent d'ailleurs certaines critiques venant du patronat lui-même, qui trouve que les baisses d'impôt décidées par Ber-

lusconi ne l'avantagent pas assez et voudrait bénéficier de nouvelles subventions et facilités. Un terrain d'accord pourrait être trouvé sur ce point avec les syndicats, sous un prétexte très habituel en Italie : aider au développement du sud du pays. C'est au nom de celui-ci et de la compétitivité de l'économie qu'ont été prises ces dernières années toutes les mesures visant à déréglementer le marché du travail, aboutissant à des affaires d'or pour le patronat, mais pas à plus de développement ni pour le Sud ni même pour le Nord.

De ce point de vue, les dirigeants syndicaux préparent en fait l'après-Berlusconi en épousant la politique des dirigeants du centre-gauche. Ceux-ci préparent l'alternance, voudraient apparaître eux aussi comme proposant au pays une autre « *politique de développement* ». Ils cherchent et trouvent pour cela l'oreille du patronat dont le nouveau dirigeant, Luca Cordero di Montezemolo, tout en menant une politique de licenciements chez Fiat dont il est aussi le dirigeant, se déclare « *ouvert au dialogue* » avec les syndicats, mais en particulier sur les thèmes... de la flexibilité et de la productivité !

Bien sûr, les travailleurs italiens s'opposent à la politique du gouvernement Berlusconi, mais ils ne se contenteront pas non plus des discours sur l'autre politique de développement ni des promesses de « *relancer l'économie* » émanant du patronat ou de dirigeants du centre-gauche, comme Romano Prodi, dont on sait qu'elles risquent de se traduire encore par des suppressions d'emplois, l'augmentation des horaires et de la flexibilité, le blocage des salaires et la précarité.

Le mécontentement des travailleurs italiens est profond, le succès de la journée du 30 novembre en témoigne. Mais pour imposer leurs revendications essentielles, ils auront aussi à dépasser la voie de garage où les dirigeants confédéraux sont prêts à les mener.

André FRYS

L'état d'un logement après l'explosion d'AZF.

• Cherbourg (Manche)

Un environnement explosif

Il y a quelques semaines, certains habitants de Cherbourg ont cru être victimes d'un séisme. Plus d'une vingtaine de personnes ont en effet signalé des vibrations perçues dans leurs logements. Mais la vallée n'est pas située sur une faille sismique, c'était juste la pyrotechnie voisine qui effectuait des essais de tirs.

Un habitant a ainsi reçu sur la remise de sa maison une pierre détachée de la roche, un autre a vu des ustensiles posés sur une étagère voler par terre. Interloqués, ils se sont demandés ce qui se passait. À leur grande surprise, quelques jours plus tard, ils apprenaient par les informations que la destruction d'anciennes grenades allait commencer près de leur domicile.

Il s'agit en fait d'une vieille histoire : des milliers de grenades de fabrication espagnole devaient être détruites depuis leur déclassement par la Marine

Le système choisi consistait alors à les immerger au large et à les faire sauter. Un drame s'était produit le 30 avril 1997 : l'embarcation *La Fidèle* qui transportait les artificiers a explosé et sombré ce jour-là, faisant cinq morts, dont quatre ouvriers de l' Arsenal ainsi qu'un marin, et 17 blessés. Depuis lors, les destructions étaient interrompues et plus de 2 000 grenades restaient toujours entreposées à la pyrotechnie du Nardouët, dans l'attente de leur destruction.

Malgré le fait que l'enquête sur *La Fidèle* n'ait toujours pas touché à sa fin, la justice a donné en mai dernier son feu vert pour recommencer les feux d'artifice. Des tirs de validation avaient été effectués au printemps et en septembre octobre, responsables probablement des chocs perçus par les riverains.

Cette fois, il n'est plus question d'effectuer en mer la destruction de ces engins devenus

très instables et donc très dangereux. Ce sont des robots qui s'en chargeront. Mais la force de ces déflagrations est telle que le bâti de tir, construit dans de la coque épaisse de sous-marin, est d'ores et déjà attaqué. Ce bâti, pesant une dizaine de tonnes, recule d'une dizaine de centimètres à chaque impact. L'état-major de la Marine, minimisant les risques, admet que ces tirs puissent entraîner des nuisances pour les riverains, mais prétend qu'il s'agira uniquement de nuisances sonores.

En tout cas, ceux qui ont subi les répercussions des premiers essais sont très inquiets. D'autant que ces tirs de destruction devraient durer jusqu'à cet été, car ils ne peuvent être effectués par vent trop violent ou par temps de pluie. Même en temps de paix, ces engins de guerre représentent décidément une véritable plaie pour la population !

Correspondant local

• Descartes (Indre-et-Loire)

Fermeture d'un lycée professionnel

Mercredi 24 novembre, le recteur de l'académie d'Orléans-Tours a convoqué le conseil d'administration du lycée de Descartes pour lui annoncer officiellement la fermeture de l'établissement à la rentrée de septembre 2005.

Il y a deux ans déjà, le lycée professionnel de cette petite ville située à cinquante kilomètres de Tours, autrefois industrielle (papeteries, métallurgie, production d'amiante...), aujourd'hui sinistrée par des milliers de suppressions d'emplois, avait été menacé de fermeture. Les personnels, les élèves, les parents et même les

élus locaux s'étaient alors mobilisés pour s'y opposer. Le recteur avait alors fait marche arrière et s'était engagé à ce que de nouvelles formations soient accueillies. L'an dernier encore, il avait fait la promesse formelle que tous les élèves pourraient y terminer leur formation, et donc des élèves sont arrivés en première année de BEP, pour deux ans d'études.

Mais en octobre le couperet est tombé : le lycée doit fermer à la prochaine rentrée.

Entre-temps, les nouvelles formations proposées par les enseignants ont été refusées. Un bac professionnel

papetier, en liaison avec les entreprises locales (il reste deux papeteries) a même été déplacé à Tours et, de là, les enseignants et les élèves sont envoyés faire des stages pratiques... à Descartes !

Pour le recteur, il n'y a pas à discuter : il n'y a plus que 85 élèves, ce n'est pas rentable. « *Ce n'est pas une question de rigueur budgétaire* », a-t-il déclaré à la télé, ajoutant : « *Mais je suis comptable des deniers publics* ». Par contre, les deniers des parents contraints à payer l'internat ou les déplacements à cinquante kilomètres, ou ceux des personnels qui seront mutés d'office on ne sait où, ça, il s'en moque.

Quant à la région (dirigée par la gauche plurielle) qui est « maître d'œuvre » de la formation professionnelle, elle s'est déclarée contre la fermeture du lycée. Mais on ne peut que constater qu'elle a entériné toutes les suppressions de sections qui ont vidé le lycée de ses élèves, et que nul responsable de la région n'a jugé bon de se déplacer lors de la manifestation du 24...

M. R.

Correspondant local

Toulouse

Un recul imposé à AZF

Lundi 22 novembre, réunis en assemblée générale, les 108 copropriétaires du bâtiment B de la cité du Parc à Toulouse ont accepté les dernières propositions de Total concernant le règlement du sinistre AZF. La mairie avait interdit d'habitation ce bâtiment B le jour même de l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre 2001, il y a plus de trois ans.

Total a finalement accepté de financer totalement la mise en sécurité et la destruction de ce bâtiment B, et a proposé un chèque de 72 500 euros pour compenser la perte définitive d'un T4. C'est à comparer avec la première proposition, qui se montait à 33 500 euros, montant qu'il fallait diminuer alors du coût de la démolition !

Il a donc fallu attendre plus de trois ans pour qu'enfin Total fasse des propositions acceptables. Et il faudra attendre encore un peu pour que les sinistrés touchent en partie leur dû. Certes les 72 500 euros seront insuffisants pour acquérir un bien équivalent à celui qui a été perdu, mais il y a un tel écart par rapport aux premières propositions que les sinistrés s'en sortent la tête haute, contents à juste titre, fiers d'avoir fait reculer Total.

Nombreux pourtant étaient ceux qui n'attendaient plus rien devant les tergiversa-

tions des pouvoirs publics et de Total. Beaucoup étaient définitivement convaincus que leurs droits ne seraient jamais reconnus, que leurs adversaires étaient trop forts. Un petit noyau d'habitants ne se résolvait pas à baisser les bras devant tant d'injustice. Il y a deux mois, pour le troisième anniversaire de l'explosion, ils ont déployé sur leur bâtiment inhabité une bande-roule de dix mètres sur vingt affirmant : « *Trois ans après AZF, ici, rien n'est réglé* ». L'image a été largement relayée par les médias, et Total a avoué qu'il se serait bien passé de toute cette publicité.

Au-delà de la cité du Parc, cette conclusion pour les propriétaires habitant le bâtiment B est une grande joie pour tous les sinistrés AZF, et est interprétée unanimement comme une victoire. Au-delà de ce bâtiment, il ne faudrait pourtant pas croire que tout est réglé, en particulier pour tous ceux qui continuent à habiter la cité du Parc, dans les trois autres bâtiments. Les travaux sont toujours en panne depuis un an, et des familles continuent à vivre sans persiennes.

Mais au moins, voilà un sérieux encouragement pour ceux qui ont choisi le chemin de la lutte.

Correspondant local

• Carrefour « humanitaire » ?

Fort de café !

La chaîne de magasins Carrefour vient de se voir décerner un prix, sponsorisé par l'ONU, pour avoir soutenu la reconversion de plusieurs milliers d'agriculteurs colombiens. Ils cultivaient auparavant la coca, qui sert à fabriquer la cocaïne et qui alimente le trafic de

drogue, et se sont mis à la culture du café. Carrefour s'est engagé à le commercialiser à un prix qui leur permette de vivre sans recourir à leur activité précédente.

Le conseiller en communication de Carrefour se vante « *d'aider le pays* ». Mais

il ajoute que cela devrait également aider Carrefour à « *ne pas être vu comme une simple multinationale qui fait ses négoce* » !

À d'autres ! Les actionnaires de Carrefour font de gigantesques profits sur le dos des producteurs, des

consommateurs et de leurs propres salariés à l'échelle de la planète. Mais ils voudraient qu'on les prenne pour des bienfaiteurs de l'humanité ! Alors, ils font ce qu'ils savent faire : un coup de pub.

M. R.

Correspondant local

• 30^e anniversaire du droit à l'IVG

La barbarie et l'hypocrisie de la loi de 1920

Il n'est pas si loin le temps où, en France, chaque année des centaines de femmes mouraient et des milliers d'autres étaient mutilées à vie, simplement parce qu'elles avaient décidé de mettre fin à une grossesse non désirée. C'était le temps où, avant la loi Veil, les femmes vivaient sous le coup d'une législation barbare datant de 1920, qui les contraignait à avorter dans la clandestinité et donc, pour la majorité d'entre elles, dans les pires conditions sanitaires.

La loi de juillet 1920 contre « la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle » infligeait des peines de six mois à deux ans de prison aux auteurs d'avortement. Elle avait été votée, moins de deux ans après le massacre mondial qui avait fait des millions de morts, par une Assemblée d'hommes plus attentifs aux arguments des va-t-en-guerre soucieux de repeupler la France qu'à ceux en faveur du droit et des libertés élémentaires des femmes. Du reste, les femmes n'eurent pas droit au chapitre. Elles n'avaient pas le droit de vote et encore moins celui d'être consultées pour un sujet où elles étaient pourtant les seules concernées.

Selon cette loi de 1920, l'avortement était un crime passible de la cour d'assises. En 1942, production de chair à canon oblige, l'avortement

devint même un crime contre la sûreté de l'État, puni de la peine de mort ! Et le 30 juillet 1943 Marie-Louise Giraud, accusée d'avoir aidé 26 femmes à avorter, était guillotinée au petit matin dans la cour de la prison de la Roquette...

Cette loi qui niait l'évidence – car rien ne peut empêcher une femme résolue à mettre fin à une grossesse non désirée d'arriver à ses fins – interdisait de plus toute information en faveur du contrôle des naissances. Même les conseils en faveur des méthodes dites « naturelles », basées sur les variations de la courbe de température au cours du cycle de la femme et dont on sait à quel point elles sont inefficaces étant donné le nombre de bébés nés sous leurs auspices, tombaient sous le coup de la législation. Seul le préservatif était un moyen d'y échapper car, comble de l'hypocrisie, il était considéré comme... un moyen de prévention contre les infections sexuellement transmissibles. Le préservatif n'était pas contraceptif, il était prophylactique !

Si la peine de mort pour avortement fut abrogée à la fin de la guerre, tout le reste de l'arsenal législatif persista jusqu'en 1974.

En 1967 toutefois, l'accès à la contraception fut libéralisé, avec la loi Neuwirth qui autorisait la fabrication des contraceptifs oraux et leur vente en

pharmacie. En fait, seul l'article de la loi de 1920 concernant l'interdiction de la diffusion de la contraception fut alors suspendu. Toute publicité et même toute information à son sujet restait interdite. Mais il fallut attendre 1974 pour que la « pilule » soit remboursée par la Sécurité sociale et que les mineures puissent l'obtenir sans l'autorisation de leurs parents. Le remboursement de l'IVG, lui, ne fut voté qu'en 1982.

Mais là où l'hypocrisie le dispute au ridicule, c'est que l'article de la loi de 1920 concernant la publicité pour les préservatifs, en tant que moyen contraceptif, ne fut abrogé qu'en 1987 et qu'il fallut attendre 2001 pour que la propagande ou la publicité en faveur de l'IVG ne soient plus sanctionnées !

Sophie GARGAN

• Marseille

Contre l'assassinat de Ghofrane et les violences faites aux femmes

À Marseille, la manifestation contre les violences faites aux femmes du samedi 27 novembre exprimait aussi l'indignation contre l'assassinat de Ghofrane Haddaoui, une jeune femme de 23 ans tuée en octobre dernier.

La mère de cette jeune femme n'a pas voulu que cet assassinat reste relégué dans les faits divers. L'assassin, retrouvé depuis, aurait tué Ghofrane parce qu'elle avait refusé ses avances.

Le fait est, quel qu'en soit le motif, qu'il a trouvé un autre jeune pour l'aider, et que tous deux l'ont tuée à coups de pierre, lui écrasant le visage et les poignets avec un acharnement monstrueux.

Une première manifestation en hommage à la victime s'était déroulée jeudi 18 novembre, à l'appel de sa famille qui ne veut pas que ce meurtre soit présenté comme un crime passionnel. Comment admettre que l'on fasse rentrer cette sauvagerie dans le domaine de la « passion », avec la compréhension plus

ou moins ouverte que cela implique ?

Samedi 27 novembre, un millier de personnes défilèrent en silence trois heures durant. L'organisation « Ni putes ni soumises » avait appelé à une manifestation silencieuse dont la banderole de tête dénonçait la lapidation de Ghofrane. Outre l'hommage à Ghofrane, les manifestants voulaient dire que les femmes doivent pouvoir choisir sans contrainte leur compagnon ou leur mari, dire que les femmes doivent être libres. Ils voulaient s'opposer à ces idées, encore largement présentes, selon lesquelles une femme doit toujours être assujettie à un homme et celui-ci a tous les droits sur elle, y compris celui de la brutaliser ou même de la tuer. Il faut combattre sans relâche ces conceptions féroces et archaïques, que l'on entend exprimées par bien des jeunes gens, et dont on a pu voir, dans le cas de Ghofrane, à quoi elles pouvaient conduire.

Correspondant local



Manifestation parisienne du 27 novembre 2004.

• Plan autisme

Une goutte d'eau

Le 27 novembre, la première pierre d'un centre d'accueil pour autistes a été posée en Seine-et-Marne. Il accueillera dans un an 22 adolescents et 10 adultes. Au même moment, le gouvernement annonce un plan « autisme 2005 », censé donner une nouvelle impulsion à la prise en charge de cette maladie qui se traduit par une quasi-impossibilité à communiquer avec le monde extérieur.

Donner une impulsion, c'est le moins que le gouvernement puisse faire, car il y a entre 30 000 (selon les pouvoirs publics) et 100 000 autistes (selon les associations et les scientifiques) pour... un peu moins de 5 000 places dans des

établissements spécialisés. C'est un véritable drame pour les parents, drame que le procès, en 2000, d'une mère poursuivie pour avoir tué son enfant autiste, avait mis en évidence. Elle déclarait : « Tant qu'elle a été enfant, il y avait des éducateurs. Mais après dix-huit ans, un autiste en France n'a que le choix d'aller en hôpital psychiatrique. Et là il reste seul, à crier, à hurler... »

Le manque de moyens est tellement scandaleux que les différents gouvernements se sont sentis obligés de se pencher sur ce problème. En décembre 1996 une loi fut promulguée par Simone Veil, visant à « assurer une prise en charge de l'autisme » au cours d'un plan de cinq ans. Faute de

moyens, cinq ans après on en était au même point. Puis en 2000 Jospin promit la création de 1 000 places en trois ans, ce qui était encore une fois bien insuffisant.

Pour les parents, de plan en plan, la seule solution reste de faire du porte-à-porte et de supplier les directeurs de structures spécialisées d'accepter leur enfant. La carence de l'État fait reposer en grande partie la prise en charge des malades sur les seules associations, comme celle qui vient d'ouvrir le centre en Seine-et-Marne, après avoir créé une soixantaine d'établissements de ce genre en France.

Avec le plan autisme, 500 places pour enfants et 800 pour adultes devraient être créées en 2005. C'est ce que le gouverne-

ment appelle un coup de pouce puisque, dans le budget 2004, il avait prévu 750 places pour les enfants et 1 200 pour les adultes, mais d'ici 2007. Les sommes débloquées se monteraient à 134 millions d'euros pour 2005.

Un véritable plan autisme, ce serait beaucoup plus d'argent, pour créer des dizaines de milliers de places et former le personnel médical et soignant indispensable. Mais pour cela il faudrait un changement complet de politique, pour l'autisme, comme d'ailleurs pour d'autres maladies.

Ainsi pour les maladies dites « rares », qui touchent moins d'une personne sur 2 000 en France, le gouvernement vient de présenter le 20

novembre un autre plan, avec un financement de 98 millions d'euros pour les cinq années à venir.

À la veille du Téléthon, qui aura lieu les 3 et 4 décembre et qui avait recueilli en 2003 près de 100 millions d'euros, soit l'équivalent des sommes débloquées pour les maladies « rares » pour cinq ans, cette succession de plans, aussi dérisoires les uns que les autres, qui ne représentent que des gouttes d'eau dans une mer de besoins, a quelque chose d'indécent. Pour trouver des millions d'euros, il y aurait d'autres moyens que de faire appel à la générosité sans faille du grand public.

Cédric DUVAL

• SNCF

Le 25 novembre, et après ?

La manifestation nationale des cheminots le jeudi 25 novembre a donc été un succès, avec 50 000 manifestants selon le chiffre donné par les organisateurs, la préfecture de police disant n'en compter que 15 000, venus de toutes les régions du pays.

Toutes les directions syndicales de la SNCF avaient appelé à cette manifestation, sans toutefois lancer d'appel national à la grève. Mais dans un certain nombre d'endroits, des syndicats – CGT et Sud principalement – avaient déposé des préavis de grève locaux, de façon à couvrir ceux qui souhaitaient se mettre en grève pour rejoindre les manifestants. Et ils se sont retrouvés nombreux à exprimer un mécontentement croissant face aux suppressions de postes, aux réorganisations, aux sanctions multiples, injustes, parfois pour un mot de travers ou pour des broutilles, qui montrent la façon dont Gallois, le président de la SNCF, entend faire passer brutalement sa politique de rentabilité dans l'entreprise.

Les manifestants réclamaient des embauches, des augmentations de salaire. Ils refusaient les réorganisations et les restructurations engagées par la SNCF au détriment des conditions de travail, la mise en place d'un service minimum et la restriction de leur droit de grève.

La CGT a signé avec la direction un accord de prévention des conflits qui, dans l'esprit de Gallois comme de la fédération CGT, devrait limiter les mouvements sociaux. Mais la CGT n'est certes pas à une contradiction près et elle explique que, si elle est favorable à ce qu'elle appelle « un dialogue social effi-

cace » et à une procédure renforcée de « prévention des conflits », elle se situe toujours dans une « opposition résolue à toute nouvelle loi » qui s'attaquerait au droit de grève. Pour la fédération CGT, qui appelait les actifs et retraités à manifester ce 25 novembre, il fallait faire la démonstration qu'elle n'avait rien perdu de sa capacité de mobilisation et qu'il était possible d'être nombreux dans la rue, mais sans faire grève, sans gêner les usagers et surtout sans gêner la direction SNCF, en laissant les trains circuler. Cette façon de faire ne pouvait que réduire la portée de la manifestation.

Et pourtant, bien qu'il n'y ait pas eu d'appel national à la grève, le nombre des participants a fait du 25 novembre un succès, remarqué non seulement par les cheminots mais aussi par de nombreux travailleurs du secteur privé, contents de voir tout un secteur de la classe ouvrière mobilisé. Dans la période actuelle d'offensive antiouvrière du patronat et du gouvernement, cela constitue un réconfort pour tous ceux qui n'acceptent pas de subir en silence.

Les problèmes sont partout les mêmes : insuffisance des salaires, des effectifs, dégradation des conditions de travail.

Les cheminots ont répondu « présent ». Alors, pourquoi cette manifestation devrait-elle rester isolée et sans lendemain ? Pourquoi ne serait-il pas possible d'aller vers une mobilisation progressive de l'ensemble du monde du travail, surmontant la résignation et le sentiment d'isolement actuels ?

Oui, c'est une mobilisation de l'ensemble des travailleurs, « tous ensemble », qui serait nécessaire pour parvenir à faire reculer gouvernement et patronat. Mais cela, ce n'est vraiment pas ce que préparent les directions syndicales.

Lucienne PLAIN

— On a les félicitations qu'on mérite —

« Je tiens à rendre hommage à la prise de responsabilité collective dont les signataires ont fait preuve, en s'engageant dans cette voie courageuse et porteuse d'une nouvelle dynamique ». Voilà en quels termes Louis Gallois, président de la SNCF, s'adresse par courrier personnel à l'ensemble des cheminots, en félicitant les centrales syndicales pour leur signature

de l'accord sur « l'amélioration du dialogue social et la prévention des conflits ».

Il souligne également la « nouvelle installation de délégués syndicaux dans les établissements » et le fait que « la concertation deviendra ainsi le mode normal de nos relations sociales ». Auparavant, le représentant syndical était chargé des relations avec la

direction. Désormais, un responsable syndical (et pas nécessairement le représentant) disposera officiellement de temps supplémentaire pour aller discuter – pardon, se concerter – avec la direction afin de « dialoguer plus en amont » du préavis de grève. Donc, pour ce qui est de discuter entre syndicats et direction, cela va discuter ! Mais ce

qu'il en sortira de bon – autre que du vent ou des broutilles – pour les cheminots, c'est une autre histoire.

Gallois conclut sa lettre en s'adressant aux cheminots : « Votre implication est (...) essentielle ». Certes. Mais les cheminots pourraient bien ne pas concevoir cette implication comme Gallois et les syndicats l'imaginent.

• Thales (ex Thomson-CSF)

Course aux profits et licenciements

Les unes de journaux économiques ont fait leurs choux gras de grandes manœuvres autour de regroupements éventuels de Thales (connu par le scandale des frégates de Taiwan) et EADS dont un des patrons est Lagardère, ministres et président français, allemand, britannique, s'excitant sur ce « dossier ».

Mais ces mêmes journaux ont peu écrit sur les licenciements dont le coup d'envoi a été donné dans une des filiales de Thales, TAD (Thales Air Defence), filiale éclatée sur Bagneux, et ce qui reste d'ouvriers et techniciens sur Limours, Conflans (en Ile-de-France), Fleury-les-Aubrais et Rouen, soit 2 250 salariés.

Les salariés de Bagneux venaient de subir un plan « social » sur la filiale ATM en 2003 quand, en juin-juillet 2004, étaient annoncées 450 suppressions de postes, dont 326 licenciements, sur l'ensemble des sites de TAD, dont 129 sur Bagneux (62 ingénieurs). On annonçait 6 % seu-

lement de résultat net, alors que, comme chacun sait, l'objectif doit être à deux chiffres !

Suivant sa méthode habituelle, la direction du groupe invitait les syndicats à discuter d'un « accord de méthodes », dans le but d'accélérer les procédures trop longues et trop lourdes à son goût. Ces discussions, qui n'ont abouti à aucune signature, ont peut-être retardé les échéances, mais la direction a estimé que le retard pris « inquiétait trop le personnel »... (sans blague ?). Les comités d'entreprise ont été convoqués pour le 17 novembre, pour donner le top des licenciements.

La veille, les syndicats organisaient des barrages aux portes, plus ou moins filtrants suivant les centres. À Fleury-les-Aubrais, le chef de centre était « occupé » par les salariés de 7 heures à 19 heures.

Les « barrages », souvent bien acceptés par le personnel, même s'il n'était pas au courant, ont préparé les débrayages du

lendemain, suivis par 200 personnes sur Bagneux par exemple.

Le 23 novembre, jour de réunion du conseil d'administration Thales, une manifestation était organisée au siège de Neuilly par l'intersyndicale de la filiale TAD seule. (En effet, si la direction a divisé les salariés dans de multiples entités et étalé dans le temps et les sites ses licenciements, les syndicats, suivis par le personnel, étalent de même leurs réactions depuis vingt ans.)

À cette manifestation 400 personnes sont venues, de Bagneux à Rouen, en passant par Conflans et Fleury (une délégation est venue du centre d'Élancourt, emmenée par le syndicat Supper, affilié à Sud), restant quatre heures devant le siège et des cordons de gendarmes et de barrières interdisant l'accès de l'entrée où siégeait le conseil d'administration.

Deux sonos crachaient leurs watts vers le siège, dans l'attente de la réception d'une délégation par le DRH du groupe, qui dans



un premier temps a été déclaré malade, puis enfin indisponible pour recevoir cette délégation.

Les manifestants ne pensaient pas voir la direction revenir tout de suite sur ses décisions. Cependant, nous étions contents d'avoir pu nous retrouver, car des centaines d'entre nous avions été dispersés d'un centre à l'autre au cours des années. Il fallait en profiter, car les syndicats annonçaient dans leur prise de parole qu'ils

nous appelleraient « sous d'autres formes dans nos centres respectifs », qu'il fallait qu'on se tienne prêts à réagir à leur appel.

Les salariés semblent plus abattus, pour l'instant, que prêts à vouloir plus que les initiatives syndicales. Les attitudes ou les provocations de la direction, qui a annoncé les notifications des licenciements pour le 15 janvier 2005, changeront peut-être les choses.

Correspondant LO

• Schneider Electric (Grenoble)

Grève avec occupation à l'Informatique

Les salariés du secteur de l'Informatique de l'entreprise Schneider Electric, à Grenoble, sont en grève depuis plus de deux semaines et occupent les locaux du service commercial. Depuis qu'ils ont laissé les serveurs informatiques sans entretien, ces machines censées tout faire à leur place finissent pas tomber en panne les unes après les autres...

Cette lutte, qui entraîne la quasi-totalité du personnel, dirigée par une intersyndicale CFDT-CGT-FO (l'UNSA, la CGC et le syndicat maison CAT ayant choisi le camp du patron), a commencé il y a plus de 18 mois, contre le projet d'externalisation de toute l'informatique du groupe. Elle devait d'abord être cédée à Accenture (une société de services américaine), avant d'être finalement vendue pour la coquette somme de 1,6 milliard d'euros à Capgemini, société grenobloise dont le patron est Serge Kampf, une des plus grosses fortunes du pays.

Le personnel concerné, 800 personnes, dont 400 sur l'agglomération grenobloise, est inquiet, à juste titre, pour son avenir. D'autant plus que Capgemini est fortement endetté et vient de supprimer 10 000 emplois en 2002 et 2003. Certains salariés du service Informatique ont déjà vécu plusieurs restructurations dans différents secteurs de Schneider : la fabrication des onduleurs passée à MGE-UPS, la haute tension à VA Tech, le nucléaire à Data System. Alors, les promesses concernant le maintien des acquis, l'emploi sur place, etc., les travailleurs savent à quoi s'en tenir. Cette inquiétude sur l'avenir, le stress, ont même conduit des salariés à l'hôpital.



Les propositions sur les conditions auxquelles le personnel serait repris restent, pour l'instant, très inférieures à celles dont ils bénéficient à Schneider, en matière de RTT, primes, ancienneté. C'est pourquoi, en plus de garanties sur l'emploi, les grévistes réclament un accompagnement financier (100 000 euros par salarié, c'est 5 % de ce que rapporte la vente de l'Informatique).

Après une semaine sans réaction, la direction a proposé l'ouverture de négociations dans un bel hôtel d'Aix-les-Bains, à 80 km de Grenoble, loin des grévistes, certains directeurs se rappelant avoir été retenus dans les bureaux lors d'un précédent plan social. En gage de bonne volonté donné à la direction, qui l'exigeait pour l'ouverture des négociations, les grévistes ont évacué les locaux des serveurs. La direction en a alors profité pour redémarrer certaines applications avec l'aide de prestataires de services. Mais mal lui en prit : 800 personnes ont été privées de l'accès à SAP, la grosse application informatique qui gère une bonne part des activités de la

société... et l'occupation a continué ailleurs, dans des locaux plus confortables.

Après une journée et une nuit complète de négociation, les salariés ont le sentiment très net d'avoir été floués par la direction, qui fait des propositions encore en retrait par rapport aux précédentes. La grève continue et le sentiment commence à grandir qu'il va bien falloir durcir l'action. Les grévistes ont commencé à faire la tournée des différents sites Schneider de l'agglomération (Merlin Gerin, qui précéda Schneider Electric, en est originaire) et rencontrent bien des manifestations de sympathie.

Un rassemblement de tous les salariés du groupe est prévu. La solidarité, financière pour le moment, pourrait bien se transformer en autre chose car, comme l'a dit une salariée du groupe venue apporter son soutien lors d'une AG : « *Votre lutte est emblématique, tout le monde vous regarde* ». Il se pourrait bien que ce soit l'intransigeance de la direction qui radicalise les plus modérés.

Correspondant LO

• Saint-Nazaire

Grève des transports en commun

80 % des 130 conducteurs des entreprises de transport en commun de l'agglomération de Saint-Nazaire, la STRAN et la STRVN, sont en grève depuis le 22 novembre pour faire aboutir leur revendication : à travail égal, salaire égal. Depuis plus de deux semaines, des piquets bloquent les bus au dépôt nuit et jour.

En 1991, à côté de la STRAN (transport public), une société privée, la STRVN, se mettait en place, sous prétexte de promouvoir la réinsertion sociale. Cela concernait beaucoup de femmes. Les conducteurs s'y formaient et finissaient par être embauchés à la STRAN avec un statut reconnu et une convention collective.

Mais au fil du temps l'emploi s'est mis à stagner à la STRAN, pendant que la STRVN grossissait à vue d'œil !

Évidemment, pour les patrons, c'était une affaire juteuse puisque les conducteurs de la STRVN gagnent entre 250 et 300 euros de moins par mois et subissent des contraintes de travail encore plus dures qu'à la STRAN, comme le travail de nuit par exemple. Et c'est sur cette différence de salaires que porte le conflit que dirige l'intersyndicale CGT-UNSA.

Aujourd'hui, les transports en commun sont gérés par la CARENE (Communauté d'agglomération de la région nazairienne) dont le président est Joël Batteux, le maire « gauche plurielle » de Saint-Nazaire. Au dernier Conseil municipal, les grévistes ont pu constater son mépris affiché vis-à-vis d'eux et son attitude arrogante, qui ressemble à s'y méprendre à celle des patrons du privé ou celle du gouvernement.

Tous les partis politiques de la majorité municipale ou de la CARENE affirment que la revendication des grévistes est justifiée. Pourtant, à part le Parti Commu-

niste qui pour une fois s'est désolidarisé du maire et dit clairement qu'on peut augmenter immédiatement les salaires, les Verts et surtout le Parti Socialiste renvoient à des « discussions de fond au sommet » étalées sur plusieurs mois, autant dire à la Saint-Glinglin.

Les grévistes savent que les moyens financiers existent pour augmenter immédiatement les salaires des conducteurs, sans attendre.

Les travailleurs de la STRAN et de la STRVN se font entendre par tous les moyens, aux portes des entreprises, sur les marchés, dans les rues. Les soutiens se multiplient. Un rassemblement de plus de 300 personnes a eu lieu pour soutenir les grévistes. Lundi 29 novembre, la mobilisation s'est renforcée, avec l'appel de la CGT à débrayer à la mairie et à la CARENE. La présence de 150 lycéens au rassemblement devant la CARENE a mis de l'ambiance. Ils n'ont pas hésité à pénétrer dans les locaux, pendant que l'intersyndicale tentait d'être reçue par les groupes politiques. Des usagers des quartiers s'étaient également joints à la manifestation pour réclamer d'être remboursés.

Malgré les difficultés que cette grève occasionne pour les usagers, les manifestations de sympathie sont très nombreuses, sous toutes les formes. Tous ceux qui sont révoltés par la situation catastrophique faite au monde du travail aujourd'hui ont à cœur de montrer leur solidarité envers cette lutte qui souligne que, dans le privé comme dans le public, tout le monde est confronté au même problème : contrats précaires, statuts multiples qui servent à diviser et au bout du compte à abaisser les salaires de tous.

Correspondant local

• STMicroelectronics - Grenoble

Coup de colère

Le site STMicroelectronics de Grenoble est avant tout un site de recherche et développement. Environ mille cinq cents ingénieurs et quatre cents techniciens et administratifs y travaillent, ainsi qu'une centaine d'opérateurs répartis en deux ateliers : le Tri, dont l'horaire est le feu continu, et l'Assemblage. Les opérateurs sont parmi ceux qui ont les plus bas salaires et les conditions de tra-

vail les plus dures, avec le personnel de nettoyage.

Depuis environ six mois, la direction organise des réunions régulières avec les syndicats et des représentants des cinq équipes du Tri. En six mois de discussions rien n'avance et même - c'est bien pour cela que la direction a proposé ces réunions - elle demande aux opérateurs d'accepter des reculs sur leurs conditions de travail. Pour

justifier la stagnation des qualifications, la direction demande plus de polyvalence et remet en cause le savoir-faire déjà acquis.

Elle veut aussi s'attaquer aux temps de pause. En plus des vingt minutes de pause contractuelles, une seconde pause, non badgée, d'environ un quart d'heure était tolérée et faisait partie de l'usage. La direction veut maintenant qu'elle soit badgée et l'a baptisée « pause

physiologique ». Le calcul des primes de panier de certaines équipes sera remis en cause.

Voyant que les grands sourires de la direction n'étaient qu'un masque hypocrite destiné à les endormir, les travailleurs du test ont donc décidé avec leurs déléguées de ne plus participer à ces réunions. Pour bien faire comprendre à la direction qu'ils ne veulent pas de ces reculs, ils sont partis en

grève du dimanche 14 novembre à 5 heures du matin au mardi 16 à 21 heures. Et tant mieux si, aux dires de la direction, certaines commandes urgentes n'ont pu être livrées.

Bien sûr, ce ne sera pas suffisant pour obtenir satisfaction et le mouvement est resté isolé. Mais ce n'est peut-être qu'un début.

Correspondant local

• AXA

Déménagements en série, ras-le-bol !

Après une première manifestation le 19 octobre, les travailleurs d'AXA ont de nouveau montré leur mécontentement jeudi 25 novembre devant le siège social, avenue Matignon à Paris. Nous étions plus de 200, venus de la rue de Vienne à Paris et de Cergy-Pontoise, deux établissements que la direction veut fermer à brève échéance, ainsi que des immeubles La Fayette, Tivoli et Drouot (Paris IX^e).

Nous avons redit à cette occasion notre ras-le-bol des déménagements à répétition (certains en sont à leur cinquième déménagement en deux-trois ans) et notre refus de l'aggravation de nos condi-

donner... Aujourd'hui, c'est à AXA de revoir ses projets. »

La direction a pour une fois dû nous écouter et, si elle n'a pas reculé sur l'essentiel, notre action et le battage qui a été fait autour l'ont contrainte à moduler son discours. Ainsi, il est toujours prévu de fermer l'immeuble de la rue de Vienne d'ici quelques mois et de transférer le personnel à Puteaux et à la Défense, mais la direction parle maintenant de revoir ses « mesures d'accompagnement ». À Cergy, la fermeture reste à l'ordre du jour, mais la direction a renoncé à transférer tout le monde à Marly-le-Roi (Yvelines). Et elle a déjà fait savoir qu'à La Fayette le bail était prolongé jusqu'en 2009 (même si elle s'est bien gardée de dire si le personnel et les



tions de vie et de travail que cela implique. Car aux temps de transport plus longs s'ajoute souvent une « réorganisation » qui se traduit par une charge de travail accrue ou par l'obligation de se « recycler ».

Le directeur d'AXA, Cyrille de Montgolfier, a reçu une délégation de salariés et de représentants syndicaux. Les salariés sont intervenus avec énergie pour faire connaître leur mécontentement et leurs revendications : « Plus personne ne s'y trouve dans ces déménagements continus... » « Ce n'est pas une prime pour faire garder mes enfants dont j'ai besoin, c'est pouvoir rester plus longtemps avec eux. » « Donner, donner, toujours

activités y seraient maintenues jusqu'à cette date).

Ce n'est pas ce que demandent les salariés, mais les participants au débrayage étaient contents d'avoir contraint la direction à s'expliquer auprès de la presse, qui avait été alertée. Des collègues ont écrit à leur député ou ont saisi le Conseil général du Val-d'Oise. Bref, si la direction croyait faire passer ses projets en douce, elle en a été pour ses frais. Il faut espérer que ce changement de climat annonce d'autres mobilisations. Car la lutte contre les déménagements, et plus généralement pour se faire respecter, continue.

Correspondant LO

• Rhodia (Saint-Fons)

Les travailleurs se rappellent au bon souvenir du patron

Café, sandwiches et vin chaud pour se réchauffer : l'ambiance était chaleureuse le jeudi 25 novembre au rassemblement des salariés de Rhodia devant le site de Rhodia Organique de Saint-Fons, en banlieue lyonnaise. Pour la quatrième fois en douze mois, à l'appel des organisations syndicales, les salariés étaient appelés à des mouvements de débrayage au niveau du groupe. Sur les quatre usines de Saint-Fons, les débrayages ont bien marché et ce sont près de 300 personnes, rejointes par des travailleurs venant de Valence et de Rousillon, qui après les prises de parole ont manifesté jusqu'à l'antenne emplois mise en place par la direction après l'annonce de plus de mille suppressions de postes en France.

Avant même que les suppressions de postes dans les services administratifs ne se terminent, sont annoncés d'autres plans de fermeture d'ateliers ou de réorganisation dans les sec-



teurs industriels. La direction du groupe Rhodia consacre 60 % des résultats de la société à rembourser des prêteurs d'argent, après ses emprunts à des taux usuraires de plus de 11 %. Prétextant que le groupe est étranglé, elle tente d'imposer partout des politiques d'économies drastiques par le blocage des augmentations générales, des suppressions de postes dans les ateliers alors que la production augmente, des délocalisations de productions non stratégiques et l'externalisation de certains services.

C'est cette politique d'éco-

nomies aux dépens des emplois et des conditions de travail que les salariés refusent. Que les résultats soient bons ou mauvais, c'est toujours au personnel que la direction demande des sacrifices. Depuis des mois elle a dû compter sur la résistance du personnel et elle n'a pas pu licencier massivement dans les services administratifs, comme elle en avait l'intention au départ. Cette fois encore elle devra compter sur les travailleurs des ateliers, qui ne sont pas prêts à se faire tondre comme des moutons.

Correspondant LO

• Siemens-VDO - Toulouse

Un débrayage pas volé

Siemens-VDO à Toulouse est une usine de près de 3 000 travailleurs qui fabrique du matériel électronique pour l'automobile : calculateurs, injections électroniques, airbags, etc. Il y a environ 300 ouvriers en fabrication et le reste du personnel se répartit entre cadres et techniciens dans des bureaux d'études et des services d'essais. Il y a aussi près de 450 intérimaires (plus que d'embauchés en fabrication), et près de 300 sous-traitants sur les presque 3 000 salariés que compte l'usine.

Cela faisait déjà plusieurs semaines que la direction cherchait à mettre la pression sur les ouvriers : lettres envoyées aux salariés ayant eu un entretien annuel « insuffisant », convocations, sanctions et pressions diverses, retenue de 250 euros sur l'intéressement pour « défaut de qualité », etc.

Devant le mécontentement perceptible suite à ces pressions, des réunions du personnel ont été organisées en fabrication par le syndicat CGT. À celle de l'équipe de nuit, dans la nuit de mardi 23 à jeudi 24 novembre, les ouvriers ont décidé de faire quatre heures de débrayage, et tout de suite. Ils ont voté à la

quasi-unanimité le débrayage et les revendications : embauche des intérimaires ; annulation de toutes les sanctions ; que la direction rende les 250 euros qu'elle avait retenus sur l'intéressement ; et restitution des jours fériés tombant un samedi.

L'équipe de nuit a donc débrayé de 2 h à 6 h, pour attendre l'équipe du matin. Une autre assemblée générale était décidée en équipe du matin, une autre avec la journée et une en équipe d'après-midi. Le chef du personnel arriva dès 2 h 30 du matin pour dire aux grévistes que la participation 2004 serait débloquée avant la fin de l'année, et tenter de les faire reprendre. Les ouvriers n'en ont pas moins continué leur mouvement, préparant des panneaux pour prévenir de la grève les arrivants du matin et appeler aux assemblées prévues.

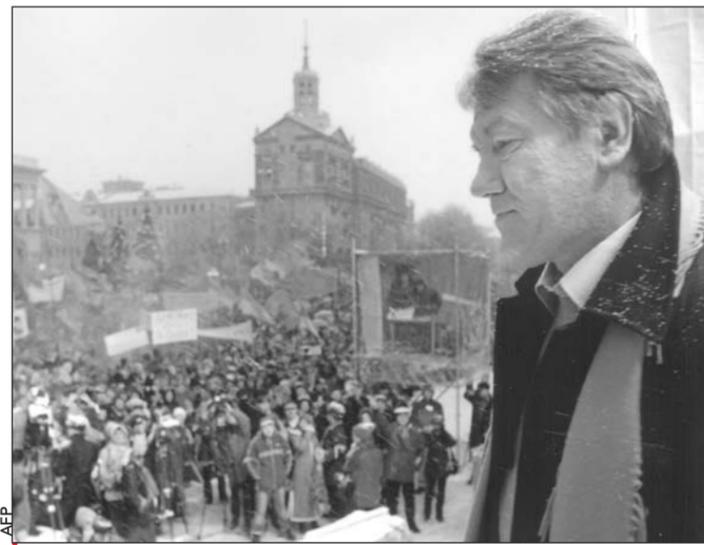
À 6 h, l'équipe du matin se réunit et vota (à plus de 80 %) le même débrayage de quatre heures, cette fois-ci de 6 h à 10 h, ainsi que les revendications posées par la nuit. Une délégation, délégués/ouvriers non syndiqués, fut élue pour aller porter les revendications à la direction. La direction ne voulait recevoir que les délégués (un

CGT, un CFDT) mais les autres restèrent devant la porte : après s'être montrée très agressive, la direction dit qu'elle allait répondre. Puis à 11 h, elle répondit qu'elle discuterait des revendications... le 6 décembre.

Après qu'une cinquantaine de travailleurs de journée (les bureaux) sont venus à l'assemblée de 9 h 30, il y eut environ 200 personnes à l'assemblée de 14 h : l'équipe de matin, l'équipe d'après-midi et une centaine de travailleurs de journée. La réponse de la direction ne fut pas appréciée : l'équipe d'après-midi vota elle aussi le débrayage de quatre heures et les revendications (toujours à environ 80 %). L'assemblée donna mandat à la délégation syndicale d'exiger de discuter tout de suite des revendications. La délégation se rendit donc à la direction, qui finit par accepter de rencontrer les syndicats la semaine suivante.

Tous les salariés des équipes étaient très contents de cette journée, avec le sentiment de s'être fait respecter. Une nouvelle assemblée générale était appelée jeudi 2 décembre, pour faire le point des discussions syndicats-direction.

Correspondant LO



◀ La foule des partisans de Iouchtchenko à Kiev.

Des métallurgistes de Donetsk soutenant Ianoukovitch ▶



• Ukraine

Colère populaire

et risque d'éclatement du pays

La mobilisation de centaines de milliers de manifestants contre le pouvoir en place, dans les rues des grandes villes d'Ukraine, n'est pas tombée du ciel. Au début, elle rappelait les manifestations, finalement réprimées, d'il y a trois ans, quand une partie de la jeunesse, soutenue par des partis dits d'opposition et d'autres, proches du pouvoir, avait affronté la police à Kiev, pour exiger le départ du président Kouchma, compromis dans divers trafics et dans l'assassinat d'un journaliste enquêtant sur ces affaires.

Mais cette fois, les manifestations ont pris une tout autre ampleur.

Depuis des années, la population est pillée par une bureaucratie dirigeante corrompue. Elle a vu son pouvoir d'achat s'effondrer, disparaître les maigres protections sociales dont elle disposait du temps de l'URSS, tandis que les nantis et les gens au pouvoir affichaient leur enrichissement. Les élites gouvernantes pensaient ne pas avoir à se gêner puisque, malgré tout cela, la population semblait ne pas vouloir ou pas pouvoir réagir. C'est même pourquoi, lors de cette élection présidentielle, elles ont trafiqué le scrutin à grande échelle, et de façon ouverte si l'on en juge par les scènes de fraude que l'opposition a pu filmer dans les bureaux de vote et qu'on a vues sur les écrans de télévision.

Quand « trop, c'est trop »

Mais cette goutte d'eau a fait déborder le vase. Et toute la colère accumulée au fil des années s'est déversée dans la rue. D'abord dans les régions soutenant le candidat de l'opposition, puis un peu partout. Cette colère ne pouvait être dirigée que contre ceux qui sont au pouvoir (le président Kouchma et son candidat, le Premier ministre Ianoukovitch). Ils se voient maintenant

présenter la facture d'années de haine impuissante de larges secteurs de la société.

Celui qui se trouve en position d'en profiter, c'est bien sûr le challenger électoral, Iouchtchenko. Il y a trois ans, il était Premier ministre du même Kouchma. Il se trouvait au cœur d'énormes scandales de corruption et de détournements de fonds. Mais depuis, il a fait une cure d'opposition et, ironie de l'histoire, il peut se présenter maintenant comme le champion de la lutte contre la fraude et la corruption.

Luttes d'appareils au sommet

Avec lui, toute une fraction de l'appareil dirigeant s'appuie maintenant sur la mobilisation de la rue pour tenter de s'emparer du pouvoir. Car si la presse présente la chose comme un affrontement entre le tandem Kouchma-Ianoukovitch et l'opposition dite « démocratique », derrière chaque camp ce sont des appareils du pouvoir qui s'affrontent. Kouchma et Ianoukovitch représentent les clans de la bureaucratie ex-soviétique qui contrôlent les grands ensembles industriels de l'est de l'Ukraine. Iouchtchenko s'appuie sur d'autres clans dirigeants : ceux des régions de l'Ouest, moins russifiées et considéré comme le bastion du nationalisme ukrainien ; ceux surtout des milieux financiers, dont il est le porteur depuis qu'il a dirigé la Banque centrale. Ce sont ces appuis-là qui lui avaient permis de devenir Premier ministre de 1999 à 2001. Il y a aussi ses alliés, dont celle que la presse présente comme « la madone de la démocratie », Ioulia Timochenko. Pur produit de la bureaucratie, sa spécialité a longtemps été d'avoir la haute main sur le transit de gaz et de pétrole russes destinés à l'Europe de l'Ouest via l'Ukraine. Autant dire que, parmi les protagonistes de la lutte pour la prési-

dence, il n'y en a aucun pour racheter l'autre.

La rivalité entre ces clans ne date pas d'hier et ses péripéties forment la toile de fond d'une décennie de la vie politique officielle du pays. Mais cette fois, ceux qui avaient été plus ou moins écartés du pouvoir central se trouvent en mesure de surfer sur la vague de colère populaire pour essayer de se hisser à nouveau au faite du pouvoir.

La pression de la rue

La presse d'ici se fait le porte-parole exclusif de Iouchtchenko le pro-occidental et de ses partisans, en ignorant tout ce qui, notamment dans les grands centres de l'Est, apparaîtrait comme soutenant le camp averse. Cela n'aide certes pas à voir clair dans les événements en cours. Il semble toutefois incontestable que la mobilisation d'une fraction de la population est massive contre le pouvoir en place, au moins à Kiev. C'est cette pression qui a amené la Cour suprême à refuser de proclamer élu le poulain du pouvoir. C'est la foule des manifestants qui a forcé les autorités centrales à envisager de nouvelles élections, d'abord dans les régions où les fraudes ont été les plus massives, puis dans tout le pays.

Pour le moment, cette mobilisation ne faiblit pas. « Des autobus de toutes les régions [au moins de l'Ouest] amènent de nouveaux manifestants dans la capitale », a déclaré dans une interview un écrivain d'opposition, parmi lesquels « beaucoup d'étudiants ». Effectivement, la jeunesse intellectuelle, puis les milieux de la petite bourgeoisie urbaine, encadrés par les appareils qui soutiennent Iouchtchenko et par des organisations nationalistes et pro-occidentales, ont fourni l'ossature d'une mobilisation qu'au fil des jours d'autres secteurs de la population ont rejointe.

Alors, le pouvoir a dû lâcher du lest. Affaibli, il a vu

certaines de ses soutiens chercher dans quel sens le vent tournait. Ainsi, l'appel à la grève générale a été lancé par Kinakh, chef de l'ex-parti du président sortant, le Parti des entrepreneurs et des industriels !

Pour l'heure, la plupart de ces « industriels et entrepreneurs » (les dirigeants des grandes entreprises publiques créées du temps de l'URSS, situées dans l'Est et source principale de la richesse du pays) continuent à soutenir le clan Kouchma-Ianoukovitch. Ils voient d'un mauvais œil se profiler le risque d'un nouveau relâchement des liens économiques avec la Russie, comme après la disparition de l'URSS. En effet l'industrie ukrainienne (et le pouvoir de ceux qui la contrôlent) dépend de la Russie pour ses fournitures, ses débouchés et pour son énergie. Du coup, les clans dirigeants de l'Est et du Sud ont annoncé que leurs régions refuseraient de verser leurs impôts au centre et qu'elles organiseraient des référendums sur leur autonomie, quand elles ne l'ont pas déjà décrétée.

Une réplique de l'effondrement de l'URSS

Cette situation rappelle ce qu'on a connu, il y a une quinzaine d'années, en Union soviétique, quand la lutte pour le pouvoir entre deux hiérarchies de la bureaucratie, Gorbatchev et Elstine, avait mis en branle des secteurs de plus en plus larges de la population. Les chefs locaux de la bureaucratie avaient alors tous profité de l'affaiblissement du pouvoir central pour décréter l'autonomie, puis l'indépendance de leurs fiefs. Cela provoqua l'éclatement de l'URSS et un affaiblissement durable de l'économie, ainsi qu'un effondrement du niveau de vie de la population.

Ce scénario, on le voit se réenclencher en Ukraine. Le président sortant se présente, lui et son clan, comme un rem-

part contre cette menace, car il sait que la population ne connaît que trop le prix dont elle a payé la fin de l'URSS. Depuis l'indépendance de l'Ukraine en 1991, la présidence (qui avait eu sa part dans la disparition de l'URSS) n'a cessé de jouer de la crainte d'un nouveau morcellement du pays. Elle a louvoyé entre les clans d'œil à ses bailleurs de fonds occidentaux et les sourires au grand voisin russe, dont l'Ukraine dépend économiquement.

C'est ce fragile équilibre du pouvoir que l'on voit aujourd'hui s'effriter, et menacer de s'effondrer. Non pas que les protagonistes de la lutte pour le pouvoir central, et les clans qui les soutiennent, aient fondamentalement changé. Mais parce que le rapport de forces a changé. Et leur affrontement s'est déplacé sur un terrain où les forces sociales et politiques qu'ils incarnent les dépassent largement.

Le pouvoir a reçu le soutien de Moscou, tandis que l'opposition est ouvertement soutenue non seulement par la rue, mais par l'Occident, et d'abord par les États-Unis. Depuis la disparition de l'URSS, les États-Unis ont fait de l'Ukraine la principale destinataire de leur aide financière (après Israël et l'Égypte). Et s'ils soutiennent Poutine, ils ne se privent pas de pousser leurs pions partout où ils le peuvent en ex-URSS : en Asie centrale, dans le Caucase, aujourd'hui en Ukraine.

La seule chance pour que cela ne débouche pas sur un nouvel éclatement du pays, dramatique pour la population, serait qu'elle prenne conscience de ce que, au-delà de leur affrontement, les Kouchma, Ianoukovitch, Iouchtchenko et autres sont ses ennemis mortels. Et qu'elle mette à profit sa mobilisation actuelle pour jeter les jalons d'un autre avenir.

Pierre LAFFITTE